



# CONFÉRENCE ODD 16

Sociétés pacifiques, justes et inclusives



**Transformer la gouvernance pour un avenir plus pacifique, plus juste et plus inclusif : l'ODD 16 comme feuille de route pour répondre à la pandémie de COVID-19 et reconstruire en mieux**

**Organisée par**

**le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies**

**et l'Organisation internationale de droit du développement**

**avec la collaboration du gouvernement italien**

28-30 avril 2021

# Sommaire

<b>RÉSULTAT : MESSAGES ET RECOMMANDATIONS CLES</b> .....	4
<b>Messages clés</b> .....	5
<b>Recommandations clés</b> .....	8
<b>POINTS CLES DES SESSIONS</b> .....	14
<b>THÈME 1 – NOTRE FRAGILITÉ PARTAGÉE : L’IMPACT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR L’ODD 16</b> .....	14
<b>a. Sessions plénières</b> .....	14
<b>1.1 – Des sociétés pacifiques, justes et inclusives à l’heure de la pandémie de COVID-19 et dans le futur</b> 14	
<b>1.2 – Renforcer la résilience aux chocs et aux crises : les leçons tirées de la pandémie</b> .....	16
<b>b. Sessions parallèles</b> .....	19
<b>1.1 – Impact de la pandémie sur la paix et les conflits</b> .....	19
<b>1.2 – Les enseignements de la réponse des institutions publiques à la pandémie</b> .....	21
<b>1.3 – Évaluer et atténuer l’impact de la pandémie sur les systèmes de justice et ceux qui la prônent</b> .23	
<b>THÈME 2 – RENOUELER LE CONTRAT SOCIAL POUR INSTAURER LA CONFIANCE ENTRE LA POPULATION ET L’ÉTAT</b> .....	24
<b>a. Sessions plénières</b> .....	24
<b>2.1 – Implications de la pandémie pour les relations entre les citoyens et les États</b> .....	24
<b>2.2 – Renforcer la transparence, la responsabilité et l’engagement pendant et après la pandémie</b> .....	27
<b>b. Sessions parallèles</b> .....	30
<b>2.1 – Le rôle de l’engagement des parties prenantes dans la réponse à la pandémie et la façon dont cet engagement peut être garanti à l’avenir</b> .....	30
<b>2.2 – Combattre la corruption pendant et après la pandémie de COVID-19</b> .....	31
<b>2.3 – Renforcer la confiance en la gouvernance au travers de l’élaboration de politiques fondées sur l’état de droit</b> .....	33
<b>THÈME 3 – TRANSFORMER LES DÉFIS EN OPPORTUNITÉS : REPENSER LA GOUVERNANCE AUTOUR DE L’ODD 16</b> .....	35
<b>a. Sessions plénières</b> .....	35
<b>3.1 – Transformer la gouvernance par des processus inclusifs et des approches de l’ensemble de la société</b> .....	35
<b>3.2 – L’ODD 16 comme cadre pour faire avancer le Programme 2030 : actions clés nationales et internationales nécessaires pour relever les défis mondiaux</b> .....	38
<b>b. Sessions parallèles</b> .....	40
<b>3.1 – La dimension de genre de la pandémie : leçons tirées et implications pour l’avenir</b> .....	40

<b>3.2 – Promouvoir un accès inclusif et équitable aux services publics.....</b>	<b>43</b>
<b>3.3 – La gouvernance numérique dans un monde post-pandémie .....</b>	<b>45</b>

## RÉSULTAT : MESSAGES ET RECOMMANDATIONS CLÉS

La Conférence mondiale sur l'objectif de développement durable (ODD) 16 – Transformer la gouvernance pour un avenir plus pacifique, plus juste et plus inclusif : l'ODD 16 comme feuille de route pour répondre à la pandémie de COVID-19 et reconstruire en mieux – s'est terminée avec succès le vendredi 30 avril 2021 à l'issue de six sessions plénières de haut niveau et de neuf sessions parallèles, qui ont toutes eu lieu en ligne.

Coorganisée par le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (DAES), l'Organisation internationale de droit du développement (OIDD) et le gouvernement italien, la Conférence sur l'ODD 16 a offert une plateforme mondiale opportune pour examiner l'impact de la pandémie de COVID-19 et la contribution significative de l'ODD 16 à la promotion d'une reprise inclusive et durable et l'accélération des progrès quant au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Au total, 101 intervenants de haut niveau – dont des ministres, des fonctionnaires, des juges, des spécialistes et des défenseurs des droits de l'Homme, des jeunes dirigeants, des représentants des institutions suprêmes de contrôle, ainsi que des spécialistes des questions de genre, des institutions publiques, de la lutte contre la corruption et de la gouvernance, entre autres – ont participé à de larges débats sur les moyens de remédier à notre fragilité partagée, de renouveler le contrat social pour instaurer la confiance entre la population et l'État, et de transformer les défis en opportunités pour reconstruire et repenser la gouvernance autour de l'ODD 16. Plusieurs responsables d'entités des Nations unies ont animé les discussions, et davantage étaient représentés par leurs adjoints devant la Sous-Secrétaire générale.

Plus de 500 personnes – issues de gouvernements, de la société civile, du système onusien, de groupes de parties prenantes, d'universités et d'organisations intergouvernementales – ont participé à la Conférence.

**Jour 1** – Il était largement admis que l'ODD 16 est un objectif clé de développement durable et qu'il joue un rôle essentiel de catalyseur dans la réalisation de tous les objectifs de développement durable. La COVID-19 a eu des répercussions négatives sur bien des aspects de l'ODD 16, menaçant même plus largement les avancées quant au Programme 2030. Elle a principalement touché celles et ceux qui risquaient déjà auparavant d'être laissés de côté, notamment les femmes et les filles, les personnes âgées, les jeunes, les personnes handicapées et les populations marginalisées et en situation de vulnérabilité. Les difficultés préexistantes relatives à la paix, à la justice et à l'inclusion ont été à la fois révélées et exacerbées par la pandémie. Le fonctionnement des institutions publiques à tous les niveaux a été entravé. Les gouvernements, les citoyens, la société civile et d'autres acteurs ont néanmoins uni leurs forces pour concevoir et appliquer des pratiques efficaces et innovantes en vue d'améliorer la gouvernance dans le cadre de la pandémie. Ces pratiques offrent des leçons précieuses non seulement pour la prochaine phase de la reprise, mais aussi pour construire des sociétés plus résilientes, s'attaquer aux inégalités et aux vulnérabilités, et appuyer la Décennie d'action et de réalisation du développement durable approuvée par les dirigeants mondiaux en 2019.

**Jour 2** – Renouveler le contrat social et rétablir la confiance entre la population et les gouvernements est apparu comme un défi majeur qu'il est indispensable de relever pour progresser sur tous les objectifs de développement durable. La Conférence a permis d'explorer certaines des causes profondes du manque de confiance envers les institutions publiques. Les débats ont souligné l'importance des politiques et des mesures au niveau national, soutenues par la coopération internationale, pour assurer l'équité en matière de distribution des biens publics et de prestation des services, en mettant l'accent sur les personnes les plus susceptibles d'être laissées de côté, pour renforcer la transparence, la responsabilité et la surveillance, pour ouvrir l'espace de participation et d'engagement des parties prenantes, pour soutenir l'adhésion aux cadres constitutionnels et l'indépendance des institutions judiciaires, et pour renforcer les actions de lutte contre la corruption.

**Jour 3** – Si la pandémie a entraîné des difficultés considérables, elle a aussi donné l'occasion de repenser la gouvernance autour de l'ODD 16 en tant que pilier et levier de changement. Les mesures de transformation que la crise liée à la COVID-19 contraint les gouvernements à prendre peuvent engendrer – à condition d'être ancrées dans le multilatéralisme et la solidarité mondiale – une nouvelle dynamique durable de progression dans la concrétisation du Programme 2030. Les innovations en matière de gouvernance, institutionnelles et politiques aux niveaux local, national, régional et international sont susceptibles d'accélérer la mise en œuvre de l'ODD 16 et de promouvoir les approches intégrées incluant l'ensemble de la société nécessaires pour relever des défis complexes et interdépendants tels que les conflits de longue durée, les inégalités croissantes, l'inégalité entre les genres, l'insécurité sociale et économique, le changement climatique et les bouleversements technologiques rapides.

## Messages clés

**Voici quelques messages clés qui ont émergé lors de ces trois jours :**

- La pandémie de COVID-19 a révélé la fragilité du monde. 2020 aurait dû marquer le début de la Décennie d'action pour concrétiser le Programme 2030. Aujourd'hui, alors que nous sommes à un moment critique de l'Histoire où le développement humain devrait baisser en 2021 pour la première fois depuis 1990, revenir en arrière sur l'ODD 16 menace d'annuler des acquis durement gagnés dans le combat pour ne laisser personne de côté. Tandis que les pays se pressent pour se remettre des chocs immédiats provoqués par la pandémie, la communauté internationale est face à un tournant collectif décisif sur la voie de la reprise.
- La capacité de gouvernance à tous les niveaux s'est non seulement révélée indispensable pour apporter des réponses opportunes, justes et inclusives à cette situation, mais elle a également influencé le niveau de confiance de la population envers les institutions publiques.
- Malgré les défis énormes qu'elle a engendrés, cette crise peut donner l'occasion de réinventer le rôle de la loi, des institutions et de la prise de décisions politiques, et de repenser la gouvernance autour de l'ODD 16.

- Atteindre le développement durable à la suite de la COVID-19 implique des efforts globaux et coordonnés pour que la gouvernance soit davantage axée sur les personnes et fasse écho à la voix et aux besoins des femmes, des hommes, des filles, des garçons et de toutes les personnes susceptibles d’être marginalisées. Les gouvernements doivent institutionnaliser les espaces et les mécanismes de participation du public, intégrer les femmes, la société civile et les groupes sociaux dans la prise de décisions, et renouveler le contrat social. Les institutions publiques, y compris les parlements, doivent être inclusives et représenter de façon adéquate tous les groupes sociaux.
- Les expériences partagées des acteurs politiques au sein de la communauté internationale ont souligné la manière dont l’ODD 16 et une gouvernance inclusive peuvent assurer la résilience face aux chocs et aux crises. Cette résilience n’est pas possible sans coordination politique et sans approche incluant l’ensemble de la société et s’attaquant aux normes et pratiques sociales discriminatoires, dans le but de réduire les inégalités. La société civile joue un rôle essentiel pour toucher tous les groupes d’une société, fournir des informations et mettre au point des solutions innovantes et efficaces pour lutter contre la pandémie et faire face à ses répercussions. L’espace civique doit être préservé aujourd’hui et pendant la reprise.
- L’état de droit est indispensable pour lutter contre les multiples couches entrelacées et superposées de discrimination, et donner aux citoyens les moyens de revendiquer leurs droits. Notamment en période de crise, il est important de garantir le fonctionnement des systèmes juridiques – y compris les institutions judiciaires indépendantes – pour que les personnes marginalisées et vulnérables qui ont le plus besoin de la protection de la loi puissent faire respecter leurs droits et accéder à des voies de recours.
- Si les problèmes relatifs à la justice ne sont pas résolus, d’autres secteurs en pâtiront et le bien-être social et psychologique des populations sera menacé, ce qui sapera davantage le contrat social. L’écart en matière de justice ne peut être comblé que si les systèmes juridiques sont réorientés vers la justice pour tous et non pour quelques privilégiés. Une approche axée sur les personnes est nécessaire pour rendre autonomes celles en quête de justice et encourager des résultats plus justes et plus satisfaisants. L’indépendance des juges et la capacité de supervision législative des départements de justice doivent être sauvegardées.
- Lorsque la pandémie s’est déclarée, les gouvernements à travers le monde ont eu pour défi de trouver un compromis entre sécurité publique et droits de l’Homme, tandis qu’ils mettaient en place confinement et restrictions. Les réponses de certains États ont cependant bafoué des droits et brisé la confiance envers les institutions, alors que les réactions les plus fructueuses reflétaient un haut niveau de participation du public et de confiance.
- La corruption est un vecteur croissant de mécontentement et un frein au développement durable. Nous devons la combattre plus efficacement au travers d’une meilleure prévention et détection et de poursuites judiciaires. La coordination des différents acteurs anti-corruption est cruciale pour rétablir la confiance.

- Il sera absolument indispensable d'accroître la transparence et la reddition de comptes et de gérer les risques de corruption par le biais d'une approche intégrée incluant l'ensemble de la société afin de garantir l'efficacité de la réponse et des plans de relance pour remédier aux conséquences socio-économiques de la COVID-19 et éviter l'aggravation de la marginalisation des groupes les plus fragiles de la société.
- Promouvoir l'égalité de genre et la participation, la représentation et la direction des femmes et des filles dans les espaces politiques et la prise de décisions à tous les niveaux, y compris dans les plans de relance après la pandémie, est essentiel pour reconstruire en mieux.
- Veiller à ce que nul ne soit laissé de côté lors de la reprise nécessite une approche de la protection sociale et d'accès aux services publics qui soit fondée sur les droits. La prestation équitable, opportune et efficace de services publics, y compris dans les domaines de la santé, de l'éducation et du social, est primordiale pour instaurer une plus grande confiance du public envers les gouvernements. Elle contribuera aussi à accélérer les progrès sur tous les objectifs de développement durable.
- Le fossé en matière de gouvernance ne sera pas comblé tant qu'il existera un écart en termes de données axées sur les personnes. Les stratégies fondées sur les faits qui peuvent faciliter la réalisation de l'ODD 16 et améliorer effectivement la vie des citoyens ont été citées comme puissants remèdes à la désinformation et à la politisation de l'information. La communauté de l'ODD 16 ne disposant que de peu de données, la priorité consiste à améliorer la qualité des informations et des données.
- Les États ont recours, avec succès, à des plateformes et outils numériques pour assurer leur fonctionnement et continuer à fournir des services publics essentiels dans le cadre de la pandémie.
- Il faut accélérer les choses pour combler le fossé numérique et faire d'un gouvernement numérique un moteur d'inclusion. Les autorités doivent mieux comprendre les besoins des personnes en situation de vulnérabilité et d'exclusion, assurer un accès équitable à la technologie et promouvoir les compétences numériques pour éviter l'aggravation du fossé numérique.
- Les partenariats multipartites aux niveaux local, national et international ont un rôle majeur à jouer dans le soutien à la bonne gouvernance et la transformation à long terme. Les participants aux débats ont réclamé une approche incluant l'ensemble de la société pour relever des défis complexes et interdépendants tels que les conflits de longue durée, les inégalités croissantes, l'inégalité entre les genres, l'insécurité sociale et économique, le changement climatique et les bouleversements technologiques rapides.
- Afin de se remettre de la pandémie, il sera nécessaire de repenser la gouvernance et de proposer un nouveau contrat social, renouvelant ainsi le socle de confiance entre les gouvernements et leurs citoyens. Cette démarche doit reposer sur la justice pour tous, la reddition de comptes et la participation, des sociétés inclusives et durables, des investissements dans la cohésion sociale, et la fin de toutes les formes d'exclusion. Elle doit

garantir la protection sociale, donner un accès universel à l'éducation et tirer parti des technologies numériques. Elle doit aussi assurer l'égalité des droits et des opportunités pour les femmes et les filles, et les droits de l'Homme doivent y occuper une place centrale.

- Le Programme 2030 constitue à la fois la plus haute aspiration de l'humanité et le meilleur espoir de succès. L'ODD 16 demeure un catalyseur essentiel de changement. Les principes de paix, d'état de droit, de droits de l'Homme et d'institutions efficaces qui sont au cœur de l'ODD 16 et que l'on retrouve dans l'ensemble du Programme 2030 doivent guider nos efforts pour reconstruire en mieux.

## Recommandations clés

Les débats ont permis de formuler les principales actions recommandées suivantes à l'attention des gouvernements, du système onusien, de la société civile, du secteur privé et de la communauté scientifique, entre autres.

### I. Instaurer la résilience face aux chocs et crises

#### Accélérer l'action de promotion

##### i. Instaurer la paix

- La gestion des conflits pendant la COVID-19 devrait suivre une approche axée sur les personnes qui tiennent compte des causes profondes ou cherche à y remédier. Ce n'est qu'une fois les problèmes préexistants identifiés que les réponses nationales et internationales peuvent être ciblées.
- Le soutien aux efforts d'instauration de la paix est crucial dans le cadre de cette pandémie. Il faut investir davantage dans la prévention des conflits et la mise en place de systèmes d'alerte précoce.

##### ii. Garantir la justice

- Les réponses d'urgence doivent se concentrer sur le renforcement de solutions judiciaires accessibles et justes – notamment au niveau local –, remplir les critères de légalité, de nécessité et de proportionnalité, et être non discriminatoires.
- Les systèmes judiciaires axés sur les personnes doivent être encouragés au travers d'investissements, d'innovations technologiques et d'une collaboration avec les systèmes

de justice coutumiers et informels, en vue d'accroître l'efficacité des procédures juridiques et l'exécution opportune et équitable de la justice.

### **iii. Mettre en place des institutions efficaces**

- Les institutions publiques doivent être plus souples, réactives et dotées des ressources adéquates et de la capacité de répondre aux demandes du public en temps de crise. Il est indispensable d'améliorer les capacités institutionnelles et relatives aux ressources humaines dans les services publics, d'investir dans des systèmes de recrutement innovants et dans la formation, et de changer la mentalité des fonctionnaires.
- Il est nécessaire de renforcer l'indépendance et les compétences juridiques des institutions de contrôle, des procureurs, des agences chargées de l'application des lois et du pouvoir judiciaire.
- Intégrer les principes de durabilité dans des cadres constitutionnels permet de garantir la justice intergénérationnelle.
- Les gouvernements doivent accroître la cohérence politique et la coordination intersectorielle pendant et après la pandémie pour veiller à ce que les interventions politiques soient globales et relèvent des défis complexes en matière de développement durable, tout en atteignant les bénéficiaires visés.
- Les institutions publiques doivent être inclusives et représenter de façon adéquate tous les groupes sociaux, y compris les femmes et les jeunes.

### **iv. Inclure les personnes les plus susceptibles d'être laissées de côté**

- Les gouvernements doivent insister sur une approche axée sur les personnes qui fasse écho à la voix et aux actions de tous – y compris les groupes marginalisés et les jeunes – et veiller à ce que ceux-ci contribuent significativement aux politiques publiques.
- Des mesures doivent être prises pour éradiquer la discrimination sous toutes ses formes, y compris quand elle est fondée sur la race, le sexe et le handicap.
- Afin de remédier à l'impact disproportionné de la COVID-19 sur les femmes et les filles, les institutions doivent adopter des lois et politiques qui garantissent leur protection et leur autonomisation. Les gouvernements doivent renforcer les fonctions de direction occupées par des femmes dans les processus de prise de décisions politiques et promouvoir un programme complet d'égalité des genres, y compris en s'attaquant aux inégalités en matière d'accès aux services publics et en rendant les institutions publiques – dont les systèmes judiciaires – plus sensibles aux besoins des femmes.
- Il est important d'établir et de faire respecter des cadres juridiques et réglementaires pour faire face à la flambée de violences faites aux femmes et aux filles survenue pendant la pandémie. L'octroi d'une aide juridique concrète assurant l'accès des femmes à la justice est crucial car les restrictions d'urgence entraînent souvent la fermeture des tribunaux, des services sociaux, des centres médicaux et des refuges pour femmes.

- Afin de respecter les droits des peuples autochtones, les législateurs doivent consulter les mécanismes traditionnels et coutumiers de gouvernance.
- Les institutions doivent mieux utiliser les données ventilées et les innovations numériques pour fournir des politiques et mesures ciblées qui cherchent à remédier à la situation des personnes vivant dans la pauvreté, des minorités et des groupes marginalisés.

## **II. Renouveler le contrat social pour instaurer la confiance entre la population et l'État**

### **i. Appliquer des politiques et mesures au niveau national pour assurer l'équité en matière de distribution des biens publics et de prestation des services.**

- Les gouvernements doivent garantir un accès équitable et opportun aux services publics – notamment les soins de santé, l'éducation et les systèmes de protection sociale qui couvrent le travail de soin non payé – pour les groupes vulnérables, dont les personnes handicapées.
- Il est nécessaire de veiller à ce que des investissements adéquats soient réalisés au niveau des régions et des municipalités, et non pas seulement à l'échelle des gouvernements nationaux. La communauté internationale doit collaborer plus en amont avec les acteurs locaux et nationaux pour mieux réagir aux crises.
- Les efforts des gouvernements pour mettre en place des systèmes de protection sociale pendant la pandémie doivent s'inscrire dans la durée. Les systèmes de protection sociale universelle devraient être institutionnalisés afin de réduire l'exclusion sociale et politique.
- Les pays doivent concevoir des systèmes de santé résilients, et appliquer des mesures de santé publique de façon systématique, comme la distribution équitable de vaccins.
- Les institutions publiques devraient investir dans des innovations numériques équitables pour accroître l'accès du public aux services et à l'information.

### **ii. Accroître la reddition de comptes, la transparence et la supervision, et renforcer les mesures de lutte contre la corruption**

- La communauté internationale devrait appuyer son engagement à décourager et éliminer la corruption sous toutes ses formes, y compris dans le secteur de la santé.

- Le recours aux technologies numériques comme les outils d'enregistrement audio et vidéo peut accroître la transparence et la supervision institutionnelles.
- Les efforts contre la corruption ne doivent pas seulement se concentrer sur les sanctions mais également être vus comme un moyen de promouvoir la relance économique et la rendre plus résiliente, dans le respect de l'état de droit et des cultures de conformité nationales.
- L'équilibre des pouvoirs institutionnels doit être sauvegardé pendant la pandémie. Les parlements devraient avoir les moyens d'examiner les lois et politiques, en particulier lorsque les mesures adoptées en temps de crise sont susceptibles de devenir permanentes.
- L'indépendance et les ressources des institutions suprêmes de contrôle doivent être préservées car elles sont essentielles pour garantir un bon compromis entre l'urgence de la réponse et le besoin de vérification dans le cadre de cette crise. Lorsqu'elles sont en mesure de le faire, ces institutions devraient être encouragées à recueillir, analyser et communiquer des données, y compris sur l'utilisation des fonds publics pendant la pandémie.
- Afin de juger les affaires de corruption, les institutions de justice pénale devraient concevoir des cadres anti-corruption, collaborer avec des partenaires internationaux, développer des capacités institutionnelles et relatives aux ressources humaines dans les unités de services publics, investir dans les technologies numériques, et identifier et surveiller de près les secteurs à haut risque comme le tourisme, la santé, les transports et le commerce en ligne.
- Au niveau international, les gouvernements et institutions devraient œuvrer à instaurer une structure financière et un régime d'imposition mondiaux inclusifs et équitables, mettre fin aux flux illicites de capitaux depuis les pays en développement et inciter au retour des actifs volés.

### **iii. Ouvrir des espaces de participation et d'engagement des parties prenantes**

- Une prise de décisions représentative et participative est nécessaire pour assurer la crédibilité et la transparence des efforts de relance, ainsi que la reddition de comptes dans ce domaine.
- L'espace civique doit être sauvegardé pendant la pandémie et au-delà. Les gouvernements doivent formaliser les espaces et mécanismes de participation et de dialogue réservés au public, y compris par le biais d'outils numériques.
- Les gouvernements doivent établir et faire respecter le droit à l'information, qui joue un rôle crucial dans l'instauration de la confiance du public envers les institutions et dans le développement de la capacité des citoyens à amener celles-ci à rendre des comptes.
- Une communication transparente est indispensable pour établir un climat de confiance entre les gouvernements et leurs citoyens. Les médias libres et indépendants devraient être

soutenus. Des efforts doivent être fournis pour lutter contre la désinformation autour des politiques publiques liées à la COVID-19 et de leurs conséquences.

- Au moment d'élaborer des politiques, les gouvernements doivent consulter les diverses parties prenantes – y compris la société civile, les journalistes et d'autres acteurs – afin d'identifier et de comprendre les besoins et attentes de la population.
- Davantage doit être fait pour améliorer les pratiques commerciales dans le secteur privé et promouvoir la confiance envers celui-ci, par exemple en travaillant sur les principes de la gouvernance d'entreprise en lien avec la durabilité et le changement climatique.

### **III. Repenser la gouvernance autour de l'ODD 16**

#### **i. Promouvoir les innovations dans la gouvernance au niveau national pour accélérer la mise en œuvre de l'ODD 16**

- Des lois et politiques efficaces peuvent contribuer à favoriser une reprise durable, assurer la résistance face aux futurs chocs et crises, et passer à un modèle de développement résilient face aux changements climatiques.
- Les approches incluant l'ensemble de la société sont essentielles pour garantir une reprise solide. Afin d'appliquer de meilleures politiques et d'assurer une gouvernance plus transparente, il est indispensable de veiller à l'engagement des parties prenantes. Une gouvernance collaborative ne devrait pas seulement impliquer l'administration publique, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, mais aussi les interfaces novatrices entre science et politique.
- Les gouvernements doivent chercher à garantir l'accès aux technologies et services numériques pour tous, en particulier les populations vulnérables et les groupes marginalisés.
- Au vu du passage rapide vers l'enseignement et l'apprentissage à distance pendant la pandémie, il est nécessaire de repenser les systèmes d'éducation et de les rendre plus inclusifs, résilients et innovants.
- Le pouvoir de la technologie devrait être exploité pour rendre autonomes les jeunes hommes et femmes et les nouveaux entrepreneurs, notamment par le biais de partenariats privé-public dans le domaine de la technologie.

**ii. Encourager le renouvellement de l'esprit de coopération internationale pour appuyer l'ODD 16 et le Programme 2030**

- La coopération internationale et les partenariats entre tous les acteurs sont primordiaux pour promouvoir l'ODD 16 et le Programme 2030. La société civile, les entreprises responsables, le système onusien et d'autres acteurs peuvent établir des partenariats avec les gouvernements à cette fin.
- Il faut encourager les mécanismes d'apprentissage entre pairs au niveau des gouvernements quant aux leçons tirées de la pandémie, y compris dans les pays enregistrant une plus grande égalité entre les genres.
- Tous les pays et les institutions multilatérales doivent avoir pour priorité l'élaboration d'une convention-cadre sur la préparation et la réaction aux pandémies.
- Les entités multilatérales devraient travailler ensemble pour remédier au manque de données quant à l'ODD 16.
- Les cadres juridiques et institutionnels doivent être appliqués pour accélérer la réalisation de l'ODD 13 et garantir des résultats par rapport aux accords internationaux sur le changement climatique.

\*\*\*

## POINTS CLES DES SESSIONS

### THÈME 1 – NOTRE FRAGILITÉ PARTAGÉE : L'IMPACT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR L'ODD 16

#### a. Sessions plénières

#### 1.1 – Des sociétés pacifiques, justes et inclusives à l'heure de la pandémie de COVID-19 et dans le futur

Malgré un consensus quant au caractère essentiel de la relation symbiotique entre paix, justice et bonne gouvernance – inscrite dans l'ODD 16 – pour la réalisation du développement durable, les progrès sur les différents aspects de l'ODD 16 se sont révélés inégaux depuis l'adoption du Programme 2030. La crise liée à la COVID-19 a exacerbé bon nombre de ces tendances négatives et constitue un réel défi pour les aspirations partagées de l'humanité à un avenir meilleur, comme exprimé dans les objectifs de développement durable.

#### Messages clés

- L'ODD 16 est l'un des catalyseurs majeurs du Programme 2030. Ce principe façonne le pacte social entre la population et les institutions, et il est fondamental pour instaurer un environnement propice à la justice, à l'état de droit et aux droits de l'Homme.
- La COVID-19 a entravé la concrétisation du Programme 2030 et aggravé des fragilités sous-jacentes comme l'inégalité, la corruption, l'érosion du contrat social et la baisse de la confiance du public.
- Les avancées en matière de bonne gouvernance et d'état de droit ont été perdues pendant la pandémie, et nous avons constaté une recrudescence des violences, des injustices, de l'instabilité politique et de la radicalisation.
- L'ODD 16 est crucial pour permettre une relance économique et un développement durables et inclusifs au travers d'approches transparentes, équitables et participatives.
- La Déclaration de Kyoto souligne le lien profond entre prévention de la criminalité, justice pénale et état de droit par rapport à l'ODD 16, et reconnaît ce dernier comme prérequis à des sociétés pacifiques, justes et inclusives.
- Si les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement n'ont pas enregistré les plus grands nombres de victimes de la pandémie, ils ont été touchés financièrement de façon disproportionnée en raison d'une baisse du commerce, du tourisme, des investissements directs étrangers, des exportations et des revenus gouvernementaux. Leurs fragilités structurelles ont été exacerbées par la pandémie.
- Le changement climatique et la sécurité environnementale ont une importance majeure pour la paix et la stabilité tandis qu'un nombre grandissant de personnes ont du mal à

accéder à des ressources limitées, surtout dans ces pays. Le changement climatique est un facteur clé pour préserver la paix et la sécurité.

- Aujourd'hui, 5,1 milliards de personnes n'ont pas réellement accès à la justice. L'incapacité à rendre la justice entraîne des griefs, des conflits, la détérioration de la santé et l'érosion du contrat social.
- L'écart actuel en matière de justice a été creusé pendant la pandémie. Il est nécessaire de trouver des solutions accessibles, abordables et justes.
- La pandémie a plongé entre 85 et 100 millions de personnes de plus dans une extrême pauvreté. La reprise fondée sur l'état de droit est particulièrement importante pour les personnes qui vivent dans la pauvreté, afin de garantir des mesures de réponse à la crise reposant sur les droits de l'Homme.
- Une utilisation accrue des technologies favorisera l'accès à la justice.
- L'état de droit et l'accès à la justice ont un caractère crucial non seulement dans la reprise après COVID-19 mais aussi dans la réalisation du développement durable.
- Le Secrétaire général des Nations unies a souligné que « placer les personnes au centre est la clé pour ranimer les liens qui font tenir nos sociétés, et pour rétablir la confiance entre la population et les gouvernements ».
- Les partenariats multipartites aux niveaux local, national et international ont un rôle majeur à jouer dans le soutien à la bonne gouvernance et la transformation à long terme.
- Si les innovations technologiques ont permis des avancées positives dans le contexte de la pandémie, les outils numériques ont été utilisés par des délinquants pour commettre des fraudes, promouvoir un extrémisme violent et exploiter des enfants et d'autres groupes vulnérables.
- La pandémie nous oblige à réinventer la justice dans le cadre d'une réponse mondiale qui cherche à instaurer des sociétés plus solides, et qui se concentre sur des solutions accessibles, abordables et justes, le plus souvent offertes à l'échelle locale.

## Principales actions recommandées

- Des efforts doivent être fournis pour assurer une reprise solide fondée sur une approche incluant l'ensemble du gouvernement. Les États membres sont encouragés à continuer d'appliquer les mesures de santé publique et sociales de façon adaptée et cohérente, notamment la distribution des vaccins.
- Les pays devraient chercher à améliorer les mécanismes de planification conjointe, de financement durable et de renforcement de la coordination des donateurs afin d'améliorer la préparation et la réaction aux pandémies à l'avenir.
- Les pays sont incités à accroître leurs investissements dans des systèmes de santé robustes reposant sur des soins de santé primaires de qualité et à développer de fortes capacités en matière de santé publique. Les systèmes de santé nationaux doivent être flexibles et s'adapter aux cas d'urgence de façon inclusive et participative.
- En ce qui concerne la prévention de la criminalité, la justice pénale et l'état de droit, la Déclaration de Kyoto appelle à des partenariats consolidés avec le secteur privé, au développement des compétences en technologies de l'information pour l'application des lois, et à une coopération internationale et un renforcement des capacités en matière d'application des lois et de justice pénale. Elle reconnaît la nécessité de revoir le système de justice pénale pour permettre une meilleure reddition de comptes au travers d'outils numériques.
- Les pays doivent renforcer la gouvernance et concentrer leurs efforts sur le développement durable et inclusif à tous les niveaux.
- La contribution de la société civile, et notamment des jeunes, doit être encouragée dans le programme relatif à la paix et à la sécurité.
- Les participants à la Conférence ont été invités à rejoindre la Coalition d'action pour la justice, plateforme de collaboration visant à promouvoir le programme de justice.
- Les pays sont invités à veiller à ce que les mesures de protection sociale mises en place pendant la crise liée à la COVID-19 ne soient pas arbitraires, ad hoc ou appliquées seulement pour une courte durée. Il est important que la réponse à la crise soit fondée sur la loi pour veiller à ce qu'elle bénéficie à tous, en particulier aux personnes qui vivent dans la pauvreté.
- Les pays sont encouragés reconnaître le caractère prioritaire et assurer le financement des activités liées à l'état de droit, l'accès à la justice et la bonne gouvernance en vue de gérer la crise aussi bien en termes de démocratie, de droits de l'Homme, de climat que de santé.

### 1.2 – Renforcer la résilience aux chocs et aux crises : les leçons tirées de la pandémie

La pandémie a révélé les faiblesses structurelles, notamment le manque de préparation des gouvernements face à de tels chocs retentissant sur l'ensemble de la société, ainsi que les failles et les inégalités bien ancrées, qui ont des répercussions plus larges sur la concrétisation du Programme 2030. La réponse à la crise illustre comment les principes clés de l'ODD 16 – comme la transparence, la reddition de comptes, la participation et l'engagement – peuvent renforcer la capacité des populations et des sociétés à supporter des chocs et à s'en remettre.

### Messages clés

- La pandémie a aggravé le déclin mondial des principes démocratiques et d'état de droit inscrits dans l'ODD 16 et exposé les fragilités en matière de gouvernance, notamment un espace civique de plus en plus restreint, l'érosion de la confiance du public, les violences liées au genre, les attaques subies par les médias libres et indépendants, la corruption et les violations des droits de l'Homme.
- Accroître la résilience aux crises comme celle liée à la COVID-19 et assurer un développement durable pour tous implique d'investir dans des institutions responsables, transparentes et inclusives et dans des contrats sociaux et des cadres relatifs aux droits de l'Homme plus solides.
- Les réponses régionales et mondiales coordonnées à la COVID-19 – telles que la stratégie continentale de l'Union africaine – sont indispensables pour donner une orientation claire en vue de guider les réactions nationales à la pandémie, tout en reconnaissant la diversité des pays en termes de prestation de services et de capacités institutionnelles.
- Dans bien des pays, les inégalités, les écarts préexistants en matière de gouvernance et le poids de l'économie informelle entravent l'efficacité des réponses sociales à la situation.
- L'appel initial du Secrétaire général des Nations unies à un cessez-le-feu mondial a eu des résultats mitigés, au vu de la flambée de violence dans certains États touchés par un conflit et l'instabilité émergente dans certains contextes, souvent alimentées par la désinformation et une polarisation politique accrue.
- L'environnement de paix et de sécurité est susceptible de se détériorer en raison de la fragmentation croissante de conflits violents qui impliquent davantage d'acteurs non étatiques, ce qui remet en cause les outils traditionnels d'atténuation des tensions. L'urgence climatique et le bouleversement technologique entraînent agitation politique et contestations à travers le monde. Les inégalités constituent un facteur de risque majeur attisé par la pandémie. Les femmes et les filles sont touchées de façon disproportionnée, comme l'illustre l'augmentation des violences liées au genre.
- La pandémie a alimenté les moteurs nationaux et internationaux de conflit comme les inégalités, le bouleversement technologique, la désinformation et la méfiance envers les institutions publiques, ce qui remet en question les approches traditionnelles de gestion des conflits et souligne le besoin de renforcer les systèmes d'alerte précoce et de prévention des conflits.
- Dans le contexte de la pandémie, la concentration accrue de la chaîne d'approvisionnement alimentaire et les contraintes d'accès à la nourriture imposées aux consommateurs, en particulier les groupes vulnérables, nuisent à la sécurité alimentaire. Cependant, des réponses novatrices telles que la collaboration multipartite ont émergé dans de nombreux pays et à l'échelon local.
- Les technologies numériques permettent de maintenir le fonctionnement des services, des institutions et des économies pendant la pandémie, mais elles révèlent aussi des écarts structurels existants en termes d'infrastructures numériques, de connectivité et d'accès aux appareils numériques, surtout dans les zones rurales et parmi les travailleurs dans le secteur informel.
- La COVID-19 a des répercussions négatives sur la justice et réduit l'aptitude des systèmes institutionnels à mener des enquêtes et réagir à la hausse de cas de violences liées au genre

et de corruption. Les solutions technologiques facilitent l'exécution de la justice dans de nombreux pays mais elles entraînent aussi de nouvelles difficultés en raison de limites quant à leur usage dans les procédures judiciaires.

- Il est fondamental d'élaborer des politiques tenant compte des questions de genre pour gérer les conséquences genrées de la pandémie – telles que la violence domestique et l'exploitation – et combler les écarts existants quant à la contribution des femmes dans les réponses à la COVID-19.
- Améliorer les données recueillies, la cohérence politique et la coordination intersectorielle est indispensable pour assurer des interventions politiques ciblées, atteindre les bénéficiaires voulus et relever les défis complexes relatifs au développement dans le cadre de la réponse à la pandémie et de la reprise.
- Un dialogue entre les générations et l'engagement des jeunes, notamment des femmes, en matière d'instauration de la paix constituent une priorité en vue de garantir l'inclusivité des réactions à la COVID-19, rétablir la confiance des jeunes envers les institutions et promouvoir des sociétés démocratiques et solides.
- Le Sommet sur les systèmes alimentaires (septembre 2021) sera l'occasion de tirer les leçons des expériences novatrices internationales en matière de sécurité alimentaire dans le contexte de la pandémie, en plaçant les zones rurales au centre.

### **Principales actions recommandées**

- Le système onusien doit continuer à apporter un soutien aux États membres au travers du cadre intégré de réponse à la COVID-19 et à collaborer avec ses partenaires (Fonds monétaire international, Banque mondiale, autres institutions financières internationales) afin de relever les défis socio-économiques liés à la crise et à la relance.
- Ses partenaires de développement et lui doivent travailler avec les États membres pour renforcer l'état de droit et les institutions judiciaires en vue de garantir l'application effective des cadres relatifs aux droits de l'Homme et la reddition de comptes en cas de violations de ces droits.
- Les campagnes informelles de sensibilisation sont des outils essentiels, y compris dans des contextes où les structures officielles sont faibles, et devraient être encouragées.
- Les entités onusiennes et les autres responsables des indicateurs mondiaux liés à l'ODD 16 doivent collaborer ensemble pour pallier le manque de données concernant cet objectif en recueillant des données disponibles, fiables, opportunes et ventilées pour favoriser une meilleure élaboration de politiques.
- Le système onusien et les États membres des Nations unies doivent accroître le financement des mécanismes de prévention des conflits et élargir le travail analytique pour mieux comprendre la nature multidimensionnelle des conflits et de l'instauration de la paix.
- Le système onusien doit créer un mécanisme dédié à la gestion des questions de sécurité dans l'ensemble de son programme de travail.
- L'innovation, la jeunesse et la sécurité doivent être placées au cœur du travail des Nations unies – y compris le projet conjoint relatif aux conflits du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Département des affaires politiques et de la consolidation

de la paix – afin de combler l'écart entre paix et développement dans les réponses à la pandémie.

- Les pays doivent reconnaître le caractère essentiel de l'administration de la justice en tant que service public, ainsi qu'améliorer et garantir l'accès des victimes aux institutions judiciaires sans crainte de représailles.
- Les États membres doivent diffuser des informations pour assurer la continuité des services d'aide juridique gratuite dans un contexte d'urgence comme celui de la pandémie.
- Les États membres doivent adopter des mesures pour améliorer l'usage des technologies dans le système judiciaire en vue de s'assurer que les solutions technologiques sont conformes aux normes internationales de procédure régulière.
- Les organisations internationales doivent fournir des fonds aux acteurs associatifs et locaux, en particulier les jeunes qui contribuent à l'instauration de la paix, et soutenir les mécanismes de protection contre les actes d'intimidation de l'État.
- Si la question du fossé numérique n'est pas réglée, elle risque d'exacerber davantage les vulnérabilités des jeunes. Il faut repenser l'éducation, étendre l'apprentissage à distance et rendre les systèmes éducatifs plus résilients, ouverts et novateurs.
- Le pouvoir de la technologie et les partenariats privé-public dans le domaine de la technologie devraient être exploités pour rendre autonomes les jeunes et les nouveaux entrepreneurs.
- Quatre domaines sont fondamentaux pour reconstruire en mieux : la reddition de comptes (dont l'équilibre des pouvoirs) ; l'instauration d'institutions ; des médias libres et indépendants ; et l'accès aux technologies numériques.
- Le problème de la désinformation doit être résolu pour empêcher la polarisation et l'intolérance, notamment dans les contextes délicats où elle peut entraîner une perte de moyens de subsistance et des morts, des tensions politiques et des conflits.

## **b. Sessions parallèles**

### **1.1 – Impact de la pandémie sur la paix et les conflits**

Les conflits et les fragilités constituent l'une des plus grandes difficultés à surmonter pour concrétiser le Programme 2030. Malgré des premières réactions positives à l'appel au cessez-le-feu lancé par le Secrétaire général au début de la pandémie, beaucoup de conflits ont perduré sans perdre en intensité. La COVID-19 entraîne davantage de griefs et aggrave les failles sociétales existantes. La désinformation, la stigmatisation et les discours haineux dans beaucoup de pays contribuent à un sentiment croissant d'insécurité et accentuent les effets de la pandémie. Plusieurs hauts fonctionnaires des Nations unies ont averti que cette crise entravait l'action diplomatique, compliquait les efforts en faveur de la paix et touchait majoritairement les femmes, les jeunes et des groupes marginalisés.

#### **Messages clés**

- Dans bien des cas, la pandémie favorise la corruption et les restrictions injustes imposées aux citoyens.
- Depuis le début de la crise, le travail des services d'aide juridique est davantage restreint et jugé non essentiel par plusieurs gouvernements. Les institutions efficaces d'aide juridique sont indispensables pour amener les institutions gouvernementales à rendre des comptes et freiner la corruption.
- La COVID-19 est utilisée comme prétexte par les forces de sécurité pour créer des espaces exclusifs, notamment dans le secteur judiciaire, limitant ainsi souvent l'accès à la justice et l'inclusivité des procédures publiques de gestion des conflits.
- Tandis que les processus de paix sont élaborés en ligne, il est crucial de surveiller la question de l'accessibilité des infrastructures technologiques pour toutes les parties intéressées et d'y remédier dans ces contextes.
- Le manque d'infrastructures électriques et numériques évince les zones rurales des débats menés par les gouvernements et génère des obstacles quant à l'accès aux ressources et la prestation de services publics.
- Veiller à un accès juste et égal aux services nécessite de mieux analyser les processus de priorisation et de catégorisation, car bien souvent, les problèmes ne sont pas directement liés à un manque de ressources mais plutôt aux méthodes d'allocation.
- Des premières évaluations montrent que la radicalisation est attisée par les sentiments d'incertitude et d'anxiété, de manque de but et d'exclusion sociale engendrés par la pandémie.

### **Principales actions recommandées**

- Les engagements internationaux envers les contrats sociaux doivent être réaffirmés avec force et respectés par les États et les organisations.
- Les gouvernements doivent considérer les employés des services d'aide juridique comme des travailleurs essentiels et être de plus en plus amenés à rendre des comptes en cas de discrimination, de menaces et de mauvais traitements envers ces personnes.
- Les programmes d'autonomisation des jeunes jouent un rôle crucial dans les zones marquées par un conflit et un extrémisme grandissant, afin de s'attaquer aux causes profondes de la radicalisation.
- Des données devraient être recueillies pour savoir à quel stade l'armée et les forces de sécurité sont incluses dans les plans de vaccination, en vue de mieux suivre les priorités des différents pays.
- Des ressources institutionnelles doivent être employées pour surveiller comment les groupes terroristes et extrémistes se servent des plateformes virtuelles pour inciter à la radicalisation.
- La gestion des conflits pendant la COVID-19 ne peut se faire sans approche axée sur les personnes qui tiennent compte des causes profondes. Ce n'est qu'une fois les problèmes préexistants identifiés que les réponses nationales et internationales peuvent être ciblées.

- Les données en matière d'intelligence artificielle peuvent permettre de mieux prévoir les changements en termes de phénomènes sociaux lorsqu'elles sont utilisées dans le cadre d'une approche globale et interdisciplinaire.

## **1.2 – Les enseignements de la réponse des institutions publiques à la pandémie**

La pandémie a brusquement perturbé le fonctionnement normal des institutions publiques comme les parlements et les systèmes judiciaires, et touché les principales fonctions et procédures gouvernementales, sapant ainsi l'efficacité de l'action gouvernementale aux niveaux national et sous-national. Le besoin de réagir rapidement avec des mesures drastiques pour gérer la crise a ajouté au poids des responsabilités pesant sur les institutions publiques et engendré des risques supplémentaires pour les processus institutionnels et les organisations. L'aptitude des institutions publiques à promouvoir l'intégration et la cohérence politiques à tous les niveaux des gouvernements et à travailler avec les différentes parties prenantes de la société a été mise à l'épreuve. Outre les institutions à titre individuel, la pandémie a ébranlé des systèmes institutionnels entiers et la manière dont les institutions publiques interagissent avec la population, notamment en refaçonnant la participation du public et la communication. Les institutions publiques et les fonctionnaires ont pourtant réagi avec vigueur à la crise, en adoptant des méthodes de travail innovantes et en faisant preuve de résilience et de flexibilité.

### **Messages clés**

- La pandémie a généré de nouvelles demandes adressées aux institutions publiques, en mettant à l'épreuve leur capacité à réagir de façon efficace et en modifiant la prestation des services publics, surtout au niveau local lorsque les autorités sont en première ligne de la réponse et de la reprise.
- Les différentes crises interreliées – sanitaire publique, économique et sociale – risquent encore plus d'affaiblir les institutions publiques et d'éroder la confiance de la population.
- Les réponses à la pandémie ont entraîné de nouvelles dispositions en matière de gouvernance, y compris sous forme de collaboration entre l'administration publique, les ONG et le secteur privé. Selon les pays, leurs institutions, leur culture et leurs expériences, c'est la tendance à la centralisation ou à la décentralisation qui a prévalu.
- Les institutions publiques ont adopté des méthodes de travail, des pratiques et des outils novateurs qui ont favorisé le changement et la résilience institutionnels. Dans le contexte de la pandémie, ces innovations ne se sont pas limitées au domaine technologique et ont aussi pris la forme d'entraide, de bénévolat, de partenariats avec différents acteurs et de collaboration entre entités religieuses et services de santé, etc., en vue de distribuer les vaccins.
- La réduction des cycles de prise de décisions politiques publiques, le manque de participation des citoyens et de la société civile à ces processus, ainsi que le manque de mécanismes de reddition de comptes et de supervision dans la réponse à la crise et la relance ont fortement accru les risques de méfiance et de corruption.

- De nouvelles capacités et mentalités sont nécessaires pour réagir à la COVID-19 et gagner en résilience. L'aptitude à apprendre des autres, à interagir avec différents acteurs et réseaux à divers niveaux, et à utiliser les données disponibles pour prendre des décisions est nécessaire pour réagir à cette situation.
- Les cadres analytiques permettent aux gouvernements, aux parties prenantes et aux partenaires de développement d'examiner et d'accroître la qualité de leurs pratiques en matière d'engagement des parties prenantes, en tenant compte de l'impact de la COVID-19.
- Cette dernière a également mis en lumière l'importance du rôle du secteur public pour lutter contre la crise, ainsi que d'une prestation fiable des services publics et des institutions à tous les niveaux des gouvernements.
- Cette situation offre des perspectives de réforme gouvernementale en vue d'établir un nouveau contrat social : i) en investissant dans les systèmes de protection sociale universelle ; ii) en créant des espaces de dialogue et de participation ; et iii) en s'attaquant aux facteurs de méfiance envers les institutions publiques.
- L'innovation institutionnelle est la plus fructueuse lorsqu'elle est ancrée dans les principes existants tels que les Principes de gouvernance efficace au service du développement durable, approuvés par le Conseil économique et social.

### **Principales actions recommandées**

- Les institutions publiques doivent être plus souples et réactives, et disposer de systèmes novateurs de recrutement et de formation. Afin de regagner en attractivité, le secteur public doit investir davantage dans l'actualisation de ces systèmes. Un mode novateur de formation des fonctionnaires, en particulier les plus jeunes générations, constitue un élément clé de la résilience.
- L'engagement des parties prenantes et les approches incluant l'ensemble de la société sont indispensables pour répondre à la pandémie.
- Les gouvernements doivent appliquer une approche axée sur les personnes. Cette crise pourrait donner aux gouvernements l'occasion d'institutionnaliser les modèles qui favorisent la participation, en permettant aux citoyens de contribuer à la prise de décisions et à rebâtir le contrat social.
- Il est essentiel de lutter contre la corruption et de promouvoir la transparence, la reddition de comptes, l'ouverture des gouvernements et la participation. Des outils innovants sont nécessaires pour promouvoir la transparence, la reddition de comptes et l'intégrité à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la société.
- Les institutions anti-corruption et les parlements jouent un rôle clé dans l'évaluation de la performance des administrations publiques.
- Des investissements appropriés au niveau local sont primordiaux pour assurer une réponse forte et adaptée.
- Il est particulièrement important d'accroître l'égalité entre les genres dans l'administration publique et la participation des femmes à la prise de décisions dans le cadre des réponses à la COVID-19.

- Cette crise donne aux gouvernements l'occasion d'institutionnaliser les approches axées sur les personnes et de promouvoir des modèles d'engagement multipartite dans la prise de décisions.
- Il est fondamental de préserver l'intégrité des informations et de lutter contre la désinformation, ainsi que d'assurer la protection des données.
- Repenser le soutien à apporter pour garantir l'efficacité des systèmes de protection sociale est un élément clé de la refonte du contrat social et de la promotion sur le long terme de politiques d'équité sociale.

### **1.3 – Évaluer et atténuer l'impact de la pandémie sur les systèmes de justice et ceux qui la prônent**

Avant même la COVID-19, environ deux tiers de la population mondiale n'avaient pas la possibilité d'accéder réellement à la justice. Même si l'investissement dans la justice est une évidence, les sommes allouées à ce secteur diminuent, aussi bien dans les budgets nationaux que dans les budgets d'aide au développement. Les systèmes judiciaires sont durement touchés par la pandémie tandis que de nouvelles restrictions pesant sur l'accès physique aux tribunaux coïncident avec une hausse nette du besoin de protection et de services juridiques.

#### **Messages clés**

- Les ajustements dans le secteur judiciaire peuvent limiter l'impact de la pandémie en réduisant les peines pour les infractions moins graves, en employant des peines alternatives et en allégeant le fardeau des systèmes pénitentiaires. Dans beaucoup d'États, ces mesures étaient déjà prévues par la loi, ce qui amène à se demander pourquoi elles n'étaient pas appliquées plus fréquemment hors crise.
- Les tribunaux peuvent traiter moins de dossiers au quotidien et un congé obligatoire est imposé dans plusieurs instances, ce qui nuit à l'accès des simples citoyens à la justice.
- Des interprétations divergentes quant aux éléments jugés urgents créent une confusion et entraînent des difficultés pour les tribunaux et une exécution inégale de la justice.
- La COVID-19 a engendré une restriction de droits constitutionnels comme le droit à un procès avec jury.
- Durant la pandémie, la fermeture des tribunaux et des services juridiques mettent en danger les femmes qui ont besoin de protection face aux violences liées au genre.

## Principales actions recommandées

- Les peines alternatives devraient être mises en avant dans les politiques de justice pénale pour limiter les risques liés à la surpopulation et les violations des droits de l'Homme.
- Comme démontré lors de la pandémie, la réduction de peine pour les délinquants peut aider à rattraper le retard pris par les institutions de justice pénale et devrait être plus souvent envisagée par les tribunaux.
- Les droits des personnes accusées et déclarées coupables doivent être respectés en temps de crise et au-delà. La COVID-19 et les autres crises ne peuvent en aucun cas servir à justifier des atteintes aux droits de l'Homme.

## THÈME 2 – RENOUELER LE CONTRAT SOCIAL POUR INSTAURER LA CONFIANCE ENTRE LA POPULATION ET L'ÉTAT

### a. Sessions plénières

#### 2.1 – Implications de la pandémie pour les relations entre les citoyens et les États

Dans la Déclaration du 75<sup>e</sup> anniversaire des Nations Unies, les dirigeants du monde entier ont souligné que le rétablissement de la confiance des citoyens envers les gouvernements représentait un défi majeur. Les discussions lors de cette session portaient sur certaines des causes profondes du manque de confiance à l'égard des institutions publiques. Elles englobaient les politiques et mesures au niveau national, soutenues par la coopération internationale, visant à garantir l'équité dans la distribution des biens publics et la prestation des services, en mettant l'accent sur les personnes les plus susceptibles d'être laissées de côté, à ouvrir l'espace de participation et d'engagement des parties prenantes, à soutenir l'adhésion aux cadres constitutionnels et l'indépendance des institutions judiciaires, et à renforcer les actions de lutte contre la corruption.

#### Messages clés

- La COVID-19 sape la confiance de la population envers les institutions, l'accès à l'information et la participation de la société civile, et exacerbe les inégalités. Cette pandémie est aussi l'occasion de réaffirmer le besoin urgent de faire des progrès sur l'ODD 16.
- Des institutions efficaces, responsables, transparentes et participatives sont essentielles pour appliquer un nouveau contrat social respectueux des droits et libertés de tous, et pour réaliser les ODD et autres engagements internationaux.

- Il est urgent de se concentrer sur le renouvellement du contrat social. Le droit à la participation est indispensable à l'instauration de la confiance.
- La possibilité de donner accès à la justice à tous sera cruciale pour surmonter la pandémie et garantir une société pacifique, durable et résiliente à l'avenir.
- Il est impératif que les États accélèrent leurs efforts pour promouvoir des institutions et politiques inclusives et justes. La façon dont nos systèmes de gouvernance donnent à tous – en particulier les plus défavorisés – accès à la justice est cruciale pour dépasser cette crise et instaurer des sociétés plus pacifiques, durables et résilientes à l'avenir.
- Éradiquer la discrimination et la corruption, et garantir les droits de chacun à la participation et à la justice sont des éléments clés non seulement pour la reprise mais aussi pour le développement pacifique et durable à long terme.
- S'attaquer à la corruption devrait être considéré comme une façon de faire avancer les droits de l'Homme. Le détournement de biens et fonds publics constitue une grave atteinte à la confiance du public. Il bafoue les principes fondamentaux d'état de droit, de transparence, de reddition de comptes et de non-discrimination, aggrave les inégalités et nuit à la prestation de services et à l'état de droit.
- La corruption trahit la confiance sociale et sape la légitimité des institutions publiques. Cependant, aucun progrès majeur n'a été réalisé ces dernières décennies dans la lutte contre ce problème. Une volonté politique plus forte est nécessaire pour parvenir à des avancées en la matière.
- Les droits de l'Homme offrent un cadre pour comprendre la méfiance des citoyens et prendre des mesures correctives.
- Les inégalités sociétales ont creusé le fossé entre « les nantis et les démunis ». Beaucoup sont laissés de côté, notamment les groupes vulnérables.
- Les mesures novatrices de protection sociale expérimentées pendant la pandémie incluent : i) la mise en place de nouveaux transferts de liquidités pour les personnes, dont les travailleurs informels, exclues des systèmes de protection sociale ; ii) l'assouplissement des critères d'éligibilité pour couvrir les migrants sans papiers ; et iii) la hausse du montant des allocations pour que les bénéficiaires aient accès aux biens et services élémentaires.
- Les institutions publiques et les parlements ne sont pas aussi inclusifs qu'ils devraient l'être. L'inclusivité est cruciale en termes de représentation et d'articulation des problématiques dans les politiques en la matière. Il faut donner aux femmes et aux jeunes les moyens d'agir et veiller à ce qu'ils contribuent réellement à l'élaboration des politiques.
- Les effets d'un faible investissement dans les soins de santé sont reconnus. Les bonnes pratiques dans ce domaine consistent à maintenir la stabilité et la responsabilités fiscales, améliorer la qualité de l'administration publique et renforcer la confiance envers les institutions publiques.
- Les institutions publiques doivent fournir des services efficaces, réactifs et opportuns en vue de restaurer la confiance du public. Elles doivent également protéger les citoyens.
- Les institutions publiques – y compris les instances dont les membres sont élus, comme les parlements – doivent être inclusives et représenter de façon appropriée les différents groupes sociaux, notamment les femmes et les jeunes.

- Les parlements pourraient jouer un rôle plus important dans la supervision des actions des gouvernements dans les cas d'urgence, en vue de protéger les droits des citoyens.
- Il est primordial de préserver les espaces civiques et le droit de participation pour encourager le dialogue et élaborer des politiques personnalisées et favorisant la réactivité.
- Le droit à l'information est essentiel pour assurer la reddition de comptes. Lorsque les citoyens sont informés, ils ont les moyens d'amener les institutions à rendre compte de leurs actes, ce qui consolide la relation de confiance. L'accès à l'information et le droit à la liberté d'expression doivent être protégés.
- Les médias libres et indépendants devraient être soutenus car la pandémie nuit à l'industrie des médias et des journalistes sont placés en détention et jugés pour avoir révélé les manquements des gouvernements dans la gestion de la crise sanitaire.
- Plus de 5 milliards de personnes n'ont pas réellement accès à la justice. Il est nécessaire de chercher à combler l'écart au niveau local et communautaire, afin de garantir la réalisation des droits là où les citoyens vivent, travaillent et communiquent entre eux, et de faire en sorte qu'elle ait un impact significatif. L'indépendance du pouvoir judiciaire est fondamentale dans la lutte contre la corruption. Nous devons non seulement reconstruire en mieux, mais aussi sur des bases plus saines. La discrimination fondée sur la race, le sexe ou le handicap est profondément injuste et nuisible. La discrimination envers les femmes et les filles les empêche de jouir de leurs droits et d'apporter leur contribution au même titre que les hommes, ce qui entraîne chez elles un moindre degré de confiance.
- Nous avons besoin de plus de données pour concevoir des programmes réactifs et rentables. Il est important de rassembler et d'utiliser des données axées sur les personnes afin d'identifier et de combler les écarts en matière de gouvernance.
- Nous avons besoin de données ventilées pour concevoir des programmes et suivre et mesurer les progrès quant à l'ODD 16. Les stratégies visant à ne laisser personne de côté nécessitent des données ventilées qui révèlent les expériences spécifiques des personnes vivant dans la pauvreté, des minorités et des populations marginalisées.
- La technologie est un outil pratique pour mettre en place des services plus résilients et efficaces. Les changements permis par celle-ci peuvent aider les États à répondre aux besoins de leurs citoyens en termes de gouvernance. Bien qu'il soit admis que la technologie puisse générer des difficultés, son potentiel devrait être pleinement exploité.

### **Principales actions recommandées**

- Les systèmes de protection sociale globale et universelle doivent être institutionnalisés pour éviter de futurs chocs et restaurer la confiance et le contrat social.
- L'éradication de la discrimination sous toutes ses formes et la protection des droits de l'Homme sont des briques de base pour construire des sociétés pacifiques et justes.
- Les institutions publiques doivent être dotées des ressources adéquates et de la capacité de répondre aux demandes du public en temps de crise. Les mécanismes d'apprentissage entre pairs et le partage des bonnes pratiques doivent être encouragés.

- Le contrat social doit être refaçonné et renouvelé à la lumière de la pandémie, afin de partager plus équitablement les ressources et les fardeaux entre les différents groupes sociaux.
- Le nouveau contrat social devra s’attaquer aux inégalités, garantir la justice et l’accès à la sécurité sociale, encourager le dialogue et la formation de coalitions, non seulement entre les individus mais aussi entre les organisations. Il devra aussi refléter l’urgence de la situation actuelle et exprimer la volonté d’agir.
- Un dialogue social et politique est nécessaire. Le système politique seul ne suffit pas. Les plateformes alternatives comme les conseils sociaux et économiques, ou leurs équivalents, devraient être invitées à participer dès que possible.
- Les pays devraient être incités à adopter des lois relatives à l’accès à l’information et diffuser proactivement des informations au moyen d’outils de TIC, de données ouvertes et des réseaux sociaux, en utilisant les langues locales.
- La liberté d’expression et les droits des journalistes et de la presse doivent être sauvegardés. Il est important de lutter contre la désinformation.
- Obtenir plus de données axées sur les personnes et recourir davantage à la technologie est nécessaire pour concevoir des programmes réactifs et rentables, veiller à ce que la prestation de services publics réponde aux besoins des citoyens, et renforcer la gouvernance et la reddition de comptes.

## **2.2 – Renforcer la transparence, la responsabilité et l’engagement pendant et après la pandémie**

Les restrictions de mouvement et de rassemblement dans le monde entier limitent l’accès à l’espace politique et affectent les méthodes et processus de travail des institutions telles que les parlements et les tribunaux, ce qui représente des risques pour le contrôle législatif et l’élaboration des lois. Les institutions publiques expérimentent des méthodes novatrices pour surmonter ces difficultés. Les recherches montrent que les plans de réponse à la COVID-19 n’ont accordé que « peu d’attention aux questions de gouvernance et de corruption ». Cependant, les organes de supervision comme les institutions suprêmes de contrôle ont réfléchi à de nouveaux moyens d’accroître la transparence des réponses gouvernementales d’urgence et des plans de sauvetage et de relance, ainsi que la reddition de comptes en la matière, car cette situation peut compromettre l’intégrité et favoriser la fraude et la corruption. La transparence à tous les niveaux – du local au national – apparaît comme un élément indispensable au succès des réactions à la pandémie.

### **Messages clés**

- Il est primordial de soutenir des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux pour lutter contre la pandémie. Les institutions qui promeuvent la transparence et la reddition de comptes sont plus pertinentes que jamais.
- La transparence à tous les niveaux est un moteur essentiel de l’efficacité institutionnelle et un élément fondamental pour assurer le succès des réactions pendant la pandémie et au-

delà. Une communication transparente est indispensable pour établir un climat de confiance entre les gouvernements et leurs citoyens.

- Le respect de l'état de droit ne peut être considéré comme acquis. L'Union européenne a mis en place plusieurs mécanismes pour veiller à ce que les États membres s'y conforment.
- De l'argent public étant utilisé pour la relance économique, il est nécessaire de disposer de garanties et de mécanismes adaptés pour vérifier qu'il est dépensé correctement.
- Les failles dans les systèmes de reddition de comptes exposent les risques pour l'intégrité et favorisent la fraude et la corruption dans le cadre des réponses d'urgence, y compris les plans de relance.
- La corruption est elle aussi un fléau mondial qui change de forme avec le temps. Elle compromet le développement, fausse la concurrence sur les marchés, nuit à la justice sociale et à l'état de droit, sape la confiance envers les institutions publiques et entrave les économies.
- Avant la pandémie, la corruption constituait déjà un réel frein à la prospérité et la sécurité. En période d'urgence et de crise, le risque de corruption augmente et gêne les efforts de relance. Des cas de corruption liée aux réponses à la COVID-19 ont été constatés aussi bien dans les pays riches que les pays pauvres (par ex. conflits d'intérêts, corruption relative aux campagnes de vaccination). Le secteur de la santé est l'un des plus susceptibles d'en pâtir.
- La corruption favorise aussi la criminalité organisée, qui n'a plus recours à la violence mais infiltre l'économie, propose des services illicites et profite du secret financier pour s'étendre. La COVID-19 offre de nouvelles perspectives aux groupes criminels organisés, qui infiltrent les entreprises légales, surtout lorsqu'il y a un manque de transparence, de cadres juridiques spécialisés et de capacités institutionnelles. L'introduction de nouveaux moyens de paiement – les transactions de monnaies virtuelles comme le Bitcoin sont difficiles à contrôler – peut accentuer la corruption.
- La transparence joue un rôle crucial dans la lutte contre la corruption. Au cours de la pandémie, les institutions qui promeuvent la reddition de comptes et la transparence ont souvent été contournées sous prétexte d'urgence. On a aussi observé une manipulation des statistiques et des données.
- Les enquêtes de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) montrent que les programmes de relance ont souvent été conçus sans impliquer les autorités anti-corruption, ce qui les rend vulnérables à cette problématique.
- L'intégrité et la lutte contre la corruption sont des piliers du programme de relance, qui font partie intégrante des efforts pour reconstruire en mieux. Les pays du G20 ont compilé les bonnes pratiques anti-corruption en réaction à la COVID-19 et lancé un appel à l'action qui identifie des mesures concrètes contre la corruption pendant la pandémie et en préparation de futures crises.
- Le combat contre la corruption ne doit pas être vu seulement comme un facteur répressif mais comme un moteur de l'économie, conformément à la culture de l'état de droit.
- La transparence est essentielle pour la gouvernance et la gestion des fonds publics. Elle implique d'accéder pleinement aux informations pour aider les autorités publiques et la société civile à prendre des décisions éclairées.

- Les institutions suprêmes de contrôle, en tant qu'organes de supervision indépendants, ont une fonction clé à travers le monde pour garantir la transparence et la reddition de comptes durant et après la pandémie. Elles ont adapté leurs méthodes de travail et leurs procédures de contrôle en réaction à la pandémie, et mis au point des outils pour accroître la reddition de comptes et la transparence quant aux dépenses publiques relatives à la COVID-19. Elles permettent de récolter et communiquer des données cruciales soumises à l'examen des branches exécutive et parlementaire.
- Se concentrer sur la flexibilité, l'ouverture, la prévention et l'accroissement de la coordination et de la participation de toutes les parties prenantes, ainsi que des interactions avec celles-ci, permet de garantir que les institutions publiques sont aptes à anticiper les besoins futurs.
- La toute première session spéciale de l'Assemblée générale sur la lutte contre la corruption aura lieu en juin 2021. L'ONUDC lancera un réseau opérationnel mondial d'autorités chargées de l'application des lois anti-corruption.

### **Principales actions recommandées**

- Les gouvernements doivent œuvrer à renforcer l'intégrité, la transparence et la reddition de comptes dans les systèmes anti-corruption aux niveaux national et international, et s'adapter aux chocs pour minimiser l'impact social et économique des futures crises.
- Des cadres de transparence clairs et simples inspirent la confiance du grand public (par ex., base de données créée pour suivre en temps réel la distribution d'équipements médicaux).
- Les pays doivent garantir un degré adéquat de transparence des procédures de passation des marchés publics, en particulier dans le secteur de la santé, par exemple en diffusant les informations relatives à toutes les entreprises candidates à des contrats publics.
- La communauté internationale doit appuyer son engagement à décourager et éliminer la corruption sous toutes ses formes, y compris dans le secteur de la santé et dans le cadre des mesures de relance économique après la crise.
- Des stratégies de prévention et de réponse sont nécessaires. Les bases de données sont essentielles à la prévention des activités criminelles. Le partage d'informations est important pour suivre les canaux financiers utilisés par les groupes criminels.
- Les institutions suprêmes de contrôle et les agences anti-corruption jouent un rôle clé dans l'instauration d'un équilibre entre urgence de la réponse et besoin de vérification.
- Afin de fonctionner efficacement, les institutions suprêmes de contrôle doivent être indépendantes et pouvoir publier leurs rapports.
- Les gouvernements doivent améliorer leur coopération afin de freiner les flux de capitaux illicites dans le monde. Le partage d'informations et l'utilisation des bases de données des institutions nationales et internationales sont cruciaux pour exposer les transactions financières illicites.
- Les pays devraient faire des leçons tirées de la pandémie une occasion de montrer l'exemple. Ils devraient encourager une préparation collective aux futures crises et appuyer le rôle des parties prenantes non gouvernementales, tout en conservant des normes élevées d'intégrité et de transparence.

- Les ressources dédiées à la relance seront allouées à différents secteurs, dont l'éducation, la santé et les marchés publics. Il est important d'évaluer les mesures fiscales afin qu'elles bénéficient aux personnes les plus touchées par la pandémie.
- Il est nécessaire de renforcer l'indépendance, notamment budgétaire, et les compétences juridiques des institutions de contrôle, des procureurs et du pouvoir judiciaire.

#### **b. Sessions parallèles**

### **2.1 – Le rôle de l'engagement des parties prenantes dans la réponse à la pandémie et la façon dont cet engagement peut être garanti à l'avenir**

Pendant la crise liée à la COVID-19, le fonctionnement des institutions représentatives, en particulier les parlements, a été mis à l'épreuve. La pandémie et les mesures prises par les gouvernements pour l'endiguer ont initialement limité les possibilités de consultation et d'engagement du public. Dans beaucoup de pays, les gouvernements, la société civile, les citoyens et le secteur privé expérimentent des approches innovantes en termes de gouvernance transparente quant à la pandémie. Les stratégies de réponse participatives et l'implication des citoyens dans l'élaboration d'outils et de solutions font partie des approches appliquées dans plusieurs pays, aussi bien à l'échelon national que local. À travers le monde, la société civile se mobilise et s'organise pour proposer divers services et actions, avec ou sans le soutien des autorités.

#### **Messages clés**

- La pandémie accentue les faiblesses institutionnelles existantes et les inégalités qui en découlent, et entrave les efforts en faveur d'institutions inclusives, efficaces, responsables et transparentes.
- D'après les estimations, avant la pandémie, 1,5 milliard de personnes étaient confrontées à des litiges juridiques qui ne pouvaient être résolus par le système judiciaire officiel. Cette crise a aggravé la situation, et la confiance des citoyens envers les institutions judiciaires s'en voit réduite.
- La pandémie compromet l'espace civique au travers de la désinformation, de la censure et de la restriction des libertés de réunion pacifique, d'association et d'expression, des menaces qui pèsent sur certains droits – dont celui à la vie privée – en raison de la surveillance, et des mesures d'urgence et coercitives de confinement.
- La pandémie aggrave la problématique préexistante de l'exclusion. Les organisations de la société civile ont par conséquent changé d'axe de travail pour renforcer les capacités des systèmes sectoriels pour qu'ils répondent aux besoins immédiats. Leur réaction a eu le plus d'impact dans les environnements respectueux des libertés de réunion, d'association et d'expression.
- La création d'interfaces entre science et politique – telles que des comités d'experts – destinées à guider et évaluer la prise de décisions des gouvernements relatives à la pandémie, illustre la valeur de l'engagement multipartite.

- On compte plusieurs exemples durant la pandémie. La société civile a été appelée à contribuer aux processus de prise de décisions et a bénéficié de programmes de relance.
- Là où des systèmes, services et partenariats axés sur la santé étaient déjà en place, la pandémie a donné l'occasion de les consolider.  
La transformation numérique requise par la situation dépend de la maturité, de degré de préparation et de l'intégration des institutions, de leur réactivité aux besoins, ainsi que des outils techniques.

### **Principales actions recommandées**

- Il est essentiel de conserver des espaces de rassemblement pendant la pandémie, y compris en employant des moyens virtuels. Afin d'assurer leur durabilité, il est nécessaire de rendre formels les espaces et mécanismes de participation du public et de disposer de cadres clairs quant à leur fonctionnement.
- La confiance garantit l'accès aux services et à la justice pour tous et la participation de l'ensemble des acteurs.
- La société dans son ensemble doit être écoutée et impliquée au travers de différents canaux et plateformes. Il est important de garantir les droits de tous, y compris à la santé, à la justice, à l'emploi, à la sûreté et à la sécurité.
- Collaborer avec la communauté scientifique et les organisations locales favorise une compréhension commune des besoins et priorités des populations.
- Le processus d'engagement civique constitue aussi un élément clé de la durabilité. La diffusion d'informations et de données véridiques, notamment auprès des groupes défavorisés, est un pilier de la participation.
- Il est nécessaire d'institutionnaliser l'espace dédié à la société civile. La formalisation et la confiance sont essentielles et fondamentales. L'appropriation locale, le financement, la protection et les capacités sont également importants.
- Nous avons besoin de systèmes judiciaires ouverts reposant sur la transparence et la participation pour combler l'écart en matière de justice et instaurer un climat de confiance. La collaboration avec la société civile, les journalistes et d'autres acteurs permet aux instances judiciaires de mieux comprendre et satisfaire les besoins en matière de justice.
- Il sera primordial d'investir dans l'état de droit pour instaurer des sociétés égalitaires, durables, démocratiques et justes, comme prévu par le Programme 2030.

### **2.2 – Combattre la corruption pendant et après la pandémie de COVID-19**

Bien avant la pandémie, la corruption entravait déjà les progrès quant à la réalisation des ODD et compromettait la confiance de la population envers les autorités. Pendant la pandémie, les systèmes de santé se sont révélés vulnérables à la corruption liée à la COVID-19. Les réponses d'urgence et les mesures adoptées par les gouvernements pour limiter les répercussions économiques et sociales de la pandémie – y compris les programmes de relance – favorisent la fraude et la corruption. Les risques de corruption sont également exacerbés au niveau local. La

mauvaise gestion des fonds publics et d'autres formes de corruption, notamment en lien avec les dépenses d'urgence, pourraient compromettre davantage la concrétisation des ODD. À l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies en 2020, les dirigeants du monde entier ont inclus la corruption galopante parmi les multiples problématiques exposées par la pandémie.

## Messages clés

- La corruption est un phénomène multidimensionnel et complexe qui sape la confiance des citoyens envers les autorités, ce qui entraîne une mise en œuvre inefficace des politiques gouvernementales en temps de crise. Elle constitue aussi un obstacle à une réponse internationale efficace et coordonnée à la pandémie.
- La COVID-19 accentue les risques de corruption, dont bien des cas ont été signalés à travers la planète. La pandémie est aussi l'occasion d'accroître la transparence et la reddition de comptes, et de renforcer la lutte contre la corruption, y compris au niveau mondial.
- Les institutions suprêmes de contrôle font partie du cadre anti-corruption dans beaucoup de pays.
- Les défis dus au manque de reddition de comptes et de transparence auxquels nombre de pays font face dans le contexte de la pandémie découlent du besoin de réaffecter sans délai le budget au vu des dépenses imprévues (vaccins, tests, etc.), de l'utilisation rapide de fonds supplémentaires et de la restriction de la liberté de mouvement, qui a un impact sur les institutions suprêmes de contrôle, les parlements et d'autres institutions du secteur public. Les approches innovantes sont fondamentales pour relever ces défis (par ex., mécanismes de suivi des flux de capitaux, création de fonds faisant l'objet d'une reddition de comptes stricte, diffusion des informations financières auprès du public).
- Les outils numériques et technologiques sont essentiels pour accroître la transparence, ce qui engendre une mise en œuvre des politiques plus efficace, l'équilibre effectif des pouvoirs et une plus grande participation du public. Le partage des bonnes pratiques entre les pays n'est pas à négliger.
- L'évaluation de la corruption sous toutes ses formes reste un sujet délicat. Il est crucial de faire des progrès dans ce domaine pour assurer une action plus efficace.
- On note plusieurs cas où des systèmes de suivi ont été réorganisés ou créés.
- Il est important d'identifier et de surveiller de près les secteurs à haut risque, comme le tourisme, la santé, les transports, le commerce en ligne, etc. Les stratégies anti-corruption devraient tenir compte du fait que certains groupes sont plus exposés à ce problème. Ainsi, il a été démontré dans un pays que les femmes travaillant dans la police étaient cinq fois moins susceptibles d'être impliquées dans des activités illicites que leurs collègues masculins.
- Parmi les approches qui ont permis à plusieurs pays de contrebalancer les répercussions négatives de la COVID-19 et de réduire la corruption figurent entre autres : une participation citoyenne accrue aux processus décisionnels relatifs à la gestion de la pandémie ; de nouveaux instruments liés au contrat social ; la diffusion d'informations pertinentes sur la COVID-19 auprès du grand public ; un contrôle fort par l'État de l'attribution des marchés publics ; des alliances anti-corruption entre plusieurs parties prenantes institutionnelles ; la

création de nouveaux mécanismes de suivi ; l'utilisation et l'analyse de données dans le cadre de l'évaluation des risques de corruption ; et des institutions de contrôle indépendantes et fortes.

### **Principales actions recommandées**

- Une coopération internationale plus large et plus forte est nécessaire pour endiguer la corruption. Il est important d'identifier et de surveiller de près les secteurs à haut risque, comme le tourisme, la santé, les transports, le commerce en ligne, etc.
- Intégrer des politiques anti-corruption dans les fonctions gouvernementales, favoriser l'implication des citoyens dans l'élaboration des politiques et la prise de décisions, et assurer une vaste coopération entre les parties prenantes institutionnelles sont des mesures qui peuvent aider à freiner la corruption.
- Il faut fournir plus d'efforts pour saisir les bonnes pratiques de lutte contre la pandémie et la corruption, et les promouvoir entre les pays.
- Évaluer la corruption, y compris en période de COVID-19, est important et devrait devenir une pratique répandue et continue.
- Il est urgent de renforcer les capacités institutionnelles et relatives aux ressources humaines pour promouvoir l'intégrité et combattre la corruption dans les services publics, et changer les mentalités des fonctionnaires.

### **2.3 – Renforcer la confiance en la gouvernance au travers de l'élaboration de politiques fondées sur l'état de droit**

Le respect de l'état de droit et une élaboration de politiques fondée sur celui-ci sont indispensables pour renforcer la confiance du public en la gouvernance. Des cadres efficaces en matière d'état de droit permettent aux personnes pauvres et marginalisées de jouir de leurs droits au même titre que les autres et de pouvoir contribuer aux processus de planification. Ils promeuvent la reddition de comptes en assurant que les différents acteurs et institutions mettent en œuvre des procédures et mesures approuvées qui favorisent les avancées en termes de développement. L'adhésion à l'état de droit requiert de disposer de lois claires et accessibles au grand public qui assurent l'équilibre des pouvoirs pour faire en sorte que les pouvoirs spéciaux conférés en cas d'urgence soient exercés dans le respect de la loi et non arbitrairement ou injustement. Les réponses d'urgence à la COVID-19 ont souvent engendré la suspension des cadres constitutionnels, la modification des procédures administratives, la limitation des mouvements du public et la restriction des perspectives de participation des citoyens aux processus décisionnels et de supervision du gouvernement, ce qui contribue parfois à une défiance quant à la gouvernance à tous les niveaux. Dans certains pays, les élections ont été repoussées ou perturbées.

### **Messages clés**

- L'élément au cœur de l'idée de l'état de droit est que l'État doit se soumettre à la loi.
- Récemment, les notions de reddition de comptes, d'ouverture et de transparence ont été intégrées à ce concept.
- Une approche fondée sur l'état de droit devrait amener les structures et systèmes de gouvernance à rendre des comptes quant au respect des droits des femmes et des groupes minoritaires, et à veiller à ce que chacun, même en temps de crise, continue d'avoir accès aux principaux services sociaux comme les services de santé maternelle et de soins.
- Les mesures d'urgence devraient être exceptionnelles et appliquées dans les limites de la légalité, de la nécessité et de la proportionnalité, sans discrimination. En cas d'exceptions à cette pleine conformité, le nécessaire doit être fait pour veiller à ce que celles-ci soient proportionnelles au but visé.
- L'état de droit repose sur l'égalité à l'égard de la loi, et constitue donc un facteur crucial pour sauvegarder la solidarité, la cohésion sociale et la résilience en temps de crise.
- Les confinements dus à la COVID-19 montrent que la prestation de services au format virtuel est essentielle à la gouvernance publique.

### **Principales actions recommandées**

- Les décideurs politiques doivent reconnaître les différents besoins des groupes qu'ils représentent. Ainsi, en ce qui concerne l'extension de l'accès à l'éducation en ligne, des mesures doivent être prises pour assurer l'intégration des populations rurales.
- Les réponses politiques inclusives à la COVID-19 doivent reposer sur le respect des droits du travail et l'appropriation locale.
- Des mécanismes de dialogue social devraient être mis en place pour assurer la pleine participation des groupes marginalisés, y compris les travailleurs du secteur informel, les travailleurs migrants, les autochtones, les employés de maison et les femmes.
- Les lois de préparation et de réaction aux urgences doivent être intégrées dans les plans nationaux de réponse aux urgences.
- Les différentes parties prenantes devraient pouvoir participer activement aux processus d'élaboration des lois et politiques afin de garantir la disponibilité et l'accessibilité d'aliments sains et nutritifs, conformément aux obligations internationales des États, en vertu desquelles ils doivent assurer le droit fondamental de ne pas souffrir de la faim et le droit à une alimentation adaptée, en particulier pour les groupes vulnérables.
- Il est nécessaire d'adopter des lois et politiques relatives à la cybersécurité et de renforcer les compétences numériques tandis que le recours aux technologies s'intensifie partout dans le monde.
- Afin de respecter les droits des peuples autochtones, les législateurs doivent consulter les mécanismes traditionnels de gouvernance.

## THÈME 3 – TRANSFORMER LES DÉFIS EN OPPORTUNITÉS : REPENSER LA GOUVERNANCE AUTOUR DE L’ODD 16

### a. Sessions plénières

#### 3.1 – Transformer la gouvernance par des processus inclusifs et des approches de l’ensemble de la société

Les innovations en matière de gouvernance peuvent être soutenues par des approches incluant l’ensemble du gouvernement et de la société. Durant la pandémie, les gouvernements ont mis en place des éléments novateurs qui ont le potentiel de soutenir des transformations à plus long terme. Il est primordial de disposer de stratégies qui visent à garantir la préservation et l’expansion de l’espace civique et à créer un environnement propice à la participation libre et sûre de la société civile à la gouvernance publique et à la prise de décisions. Les partenariats multipartites aux niveaux local, national et international peuvent favoriser une gouvernance transformatrice qui permettra de relever des défis complexes et interdépendants tels que les conflits de longue durée, les inégalités croissantes, l’inégalité entre les genres, l’insécurité sociale et économique, le changement climatique et les bouleversements technologiques rapides.

#### Messages clés

- Des cadres politiques ambitieux dans le domaine sanitaire et social peuvent aider les gouvernements à réagir efficacement aux crises et améliorer la résilience des sociétés.
- Les réponses les plus fructueuses en termes de gouvernance face à la menace de la pandémie sont caractérisées par des approches incluant l’ensemble de la société.
- Les États disposant de systèmes de gouvernance efficaces étaient mieux préparés et ont réagi rapidement à la situation. Ils ont su reconnaître la véritable menace que représentait la pandémie et pu y répondre sans délai.
- Les gouvernements efficaces sont ceux qui ont réussi à ajuster leurs systèmes sans attendre pour répondre à la crise, en écoutant les conseils de spécialistes de différents domaines.
- Les meilleures réponses reposaient sur des approches inclusives qui ont assuré l’accès des services à tous, favorisant ainsi la confiance envers les autorités.
- L’accès aux services (santé, logement et protection sociale, entre autres) est devenu fondamental pendant la pandémie. On constate cependant un réel besoin de disposer d’informations et de données, indispensables à la reddition de comptes.
- Une administration publique plus axée sur les citoyens est cruciale. L’usage d’Internet et des ressources numériques offre des perspectives d’engagement de la population et accélère la prestation de services publics répondant aux besoins des citoyens.
- Des éléments incontestables montrent que la contribution des femmes aux processus décisionnels politiques peut améliorer ces derniers. Sans une représentation égalitaire des femmes dans tous les processus décisionnels, les ODD ne pourront pas être atteints.

- La COVID-19 a généré des difficultés pour le secteur privé. Cependant, elle offre aussi aux entreprises l'occasion de collaborer avec d'autres parties prenantes.
- Il est essentiel d'encourager la reddition de comptes, l'intégrité et la transparence dans les entreprises. Celles-ci jouent un rôle clé dans la promotion des bonnes pratiques et d'une direction éthique, et dans l'instauration d'un climat de confiance entre les institutions publiques et privées et la société civile.
- Les solutions numériques et la gouvernance virtuelle se sont révélées fondamentales pendant la pandémie. Cependant, les technologies et la connectivité grandissante alimentent aussi la flambée de violences, notamment l'exploitation sexuelle des enfants. Les technologies émergentes, en particulier l'intelligence artificielle, pourraient contribuer à prévenir et empêcher ces agissements.
- L'innovation n'est pas seulement une question de TIC. Des solutions novatrices doivent aussi être apportées dans les secteurs social et environnemental, entre autres.
- La pandémie aggrave les inégalités et les injustices dans les sociétés et les gouvernements. Il est nécessaire d'adopter des politiques de lutte contre l'inégalité.
- Pendant la pandémie, on a constaté une nette augmentation des violences faites aux femmes. Les organisations locales ont été indispensables dans la documentation des cas sur place, couplée à une collecte de données à l'échelle internationale.
- La durabilité devrait être considérée comme le seul moyen de sortir de la pandémie, et doit donc être intégrée dans notre modèle de consommation, dans l'organisation de l'administration publique et dans notre approche de la gouvernance.
- Il est nécessaire d'œuvrer au niveau des régions et des municipalités, et non pas seulement à l'échelle des gouvernements nationaux. Le grand public doit être impliqué et informé afin d'être sensibilisé aux questions sociales, économiques et environnementales dans le cadre d'une approche ascendante. Intégrer les principes de durabilité dans des cadres constitutionnels permet de garantir la justice intergénérationnelle.
- La pandémie a menacé les institutions et les relations entre elles, exposé le manque de préparation dans nos modèles sociaux et économiques, et montré qu'une crise sociale pouvait se transformer en crise économique et institutionnelle.

### **Principales actions recommandées**

- Plus que jamais, les gouvernements doivent accélérer la réalisation de l'ODD 16, qui constitue un catalyseur transversal. Une gouvernance efficace, inclusive et responsable constitue la meilleure réponse à la pandémie pour reconstruire en mieux et concrétiser cet objectif.
- Les États doivent faire tout leur possible pour veiller à ce que les informations soient accessibles à tous de façon égale et juste.
- La couverture santé universelle devrait véritablement bénéficier à tout le monde, y compris les personnes les plus marginalisées comme les migrants déplacés, les réfugiés et les travailleurs du secteur informel.
- Les pays devraient renforcer les capacités des femmes en terme de prise de décisions et de direction.

- La reprise après la pandémie requiert une approche incluant l'ensemble du gouvernement et de la société. Toutes les parties prenantes (jeunes, universitaires et secteurs privé et public) doivent y être impliqués, ce qui nécessite un partage des connaissances et informations.
- Un dialogue solide avec les jeunes générations et entre toutes les parties prenantes est essentiel pour bâtir un avenir plus durable, et constitue la seule manière de sortir de cette crise historique.
- Les institutions, les lois et les systèmes aux niveaux national et international doivent être renforcés pour que les gouvernements, la société civile et les entreprises s'alignent sur le programme commun, sans laisser personne de côté.
- Les entreprises doivent continuer à faire preuve d'une meilleure reddition de comptes et d'une plus grande intégrité et transparence pour promouvoir des pratiques commerciales responsables.
- La confiance envers les entreprises est élevée mais davantage pourrait être fait, par exemple en appliquant les principes actuels de gouvernance des entreprises à la gouvernance durable et relative au climat. Les entreprises doivent favoriser plus de reddition de comptes, d'intégrité et de transparence.
- Des entreprises responsables peuvent faire progresser la réalisation de l'ODD 16 en partenariat avec les gouvernements, la société civile et le système onusien.
- Une nouvelle forme de gouvernance mondiale est nécessaire. Élaborer de meilleures politiques et des modes de gouvernance plus transparents impliquent une volonté plus forte en termes d'engagement multipartite.
- Une coopération entre les entreprises et internationale doit s'opérer à travers les frontières, les secteurs et les générations pour favoriser l'adaptation à une situation qui évolue vite.
- Les cadres réglementaires, l'application des lois et les autorités qui en sont chargées permettent de prévenir divers abus et de juger de nouvelles formes de violences en ligne à grande échelle.
- Lutter contre les violences liées au genre requiert l'engagement d'un large groupe de parties prenantes, dont la société civile, les secteur privé et public, les universitaires et les jeunes. Les organisations locales qui œuvrent à la protection des droits des femmes, recueillent des données et les communiquent à des fins décisionnelles doivent être soutenues.
- Il est fondamental d'investir dans la prévention afin de détecter et d'empêcher les violences faites aux femmes et aux filles La forte hausse de tels actes pendant la pandémie appelle à une meilleure protection de l'espace civique. Malgré le rôle vital des organisations de défense des femmes, beaucoup sont privées de fonds depuis le début de la pandémie. Il est essentiel de leur assurer des flux de financement durables, même en temps de crise.
- Les gouvernements doivent faire de la santé et du bien-être une priorité. Ils doivent garantir la couverture santé universelle, qui doit bénéficier aux plus vulnérables, ainsi qu'une protection sociale élémentaire universelle.
- Les Dix principes du Pacte mondial des Nations unies – en matière de droits de l'Homme, de travail, d'environnement et de lutte contre la corruption – peuvent guider la réponse du secteur privé à la crise, en veillant à ce qu'elle soit alignée sur les ODD.

### **3.2 – L’ODD 16 comme cadre pour faire avancer le Programme 2030 : actions clés nationales et internationales nécessaires pour relever les défis mondiaux**

Les 17 objectifs du Programme 2030 s’appuient sur une vision où nul ne doit être laissé de côté, mais le fossé entre les riches et les pauvres dans et entre les pays ne fait que se creuser depuis leur adoption. L’inégalité et l’exclusion grandissantes – identifiées par les dirigeants du monde entier comme facteurs majeurs de défiance envers les gouvernements dans la Déclaration du 75<sup>e</sup> anniversaire des Nations unies – sont davantage exposées et exacerbées par la COVID-19. Il est à craindre que les mesures d’urgence prises par les gouvernements pendant la pandémie, de même que les budgets nationaux et d’aide à court et moyen terme, n’aggravent les inégalités. Assurer l’accès inclusif et équitable aux services publics pendant et après l’épisode de COVID-19 et lutter contre la discrimination à l’égard des groupes vulnérables sera crucial pour rétablir la confiance de la population envers les autorités.

## Messages clés

- La pandémie a freiné les efforts quant à la réalisation de l'ODD 16. À travers le monde, on constate une recrudescence de la violence, de la corruption et des tensions sociales, due aux perturbations généralisées des services publics et des restrictions de l'activité politique.
- En temps de crise et au-delà, la prestation de services publics en ligne améliore la transparence et l'efficacité des fonctions publiques, et aide à prévenir la corruption à tous les niveaux des gouvernements.
- Pendant la pandémie, beaucoup d'États ont aligné leurs lois sur les normes internationales, en élaborant des programmes de gouvernance en ligne et des plans de protection sociale basés sur les droits de l'Homme.
- Malgré quelques exceptions de coopération scientifique fructueuse en matière de vaccins, la communauté internationale semble ne pas avoir compris qu'aucun pays ne serait épargné tant que la COVID-19 ne serait pas éradiquée sur l'ensemble du globe.
- Au cours de la pandémie, on a constaté une prise de conscience renouvelée et accrue quant au fait que le changement climatique ne peut être géré qu'au travers des efforts conjoints de tous les pays et de la communauté internationale.
- Le rôle crucial des organes de supervision gagne en importance en période de crise, tandis que l'exécutif prend des mesures d'urgence. Ces acteurs comprennent : les parlements, qui adoptent des lois appropriées et assurent le contrôle effectif des dépenses gouvernementales dans les cas d'urgence ; les organisations de la société civile, qui, de par leur accès à la population locale et aux groupes vulnérables, sont particulièrement bien placées pour surveiller la situation en temps de crise ; et les institutions de médiation, qui peuvent rapidement traiter les plaintes des citoyens et veiller à ce que les forces de sécurité se conforment à la loi et respectent les droits de l'Homme.
- Beaucoup de pays n'ayant pas assez de ressources pour constituer des fonds d'urgence, la coopération internationale se révèle cruciale pour atténuer la crise.

## Principales actions recommandées

La résilience face aux chocs et aux crises n'est pas possible sans coordination politique et sans approche incluant l'ensemble de la société et s'attaquant aux normes et pratiques sociales discriminatoires.

- Afin de se remettre de la pandémie et d'atteindre les ODD avant 2030, la communauté internationale doit intensifier et mieux coordonner son soutien aux mesures de relance dans les pays en développement.
- Les indicateurs mis au point par la Commission de statistique des Nations unies sont efficaces mais la coopération internationale est nécessaire pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités en matière de statistique.
- Promouvoir l'égalité des genres en modifiant les lois relatives au travail et en encourageant la participation, la représentation et la direction des femmes dans l'élaboration des politiques et la prise de décisions à tous les niveaux est essentiel pour reconstruire en mieux.

- Les organisations internationales doivent donner la priorité à une évaluation précise et opportune des progrès quant à la concrétisation de l’ODD 16.
- Les innovations en matière de gouvernance et institutionnelles à tous les niveaux sont susceptibles d’accélérer la mise en œuvre de l’ODD 16 et de promouvoir les approches intégrées incluant l’ensemble de la société nécessaires pour relever des défis complexes tels que les conflits, les inégalités croissantes, l’insécurité sociale et économique, le changement climatique et les bouleversements technologiques rapides.
- Les États doivent veiller à ce que les technologies émergentes soient accessibles et utilisées de façon éthique et dans le respect du droit à la vie privée. La coopération entre les pays du Sud et entre les pays du Nord et du Sud doit être encouragée pour combler l’écart numérique.
- Une plateforme intégrée de développement en ligne, dédiée à la planification et à la gestion, peut contribuer à garantir la prestation efficace et équitable des services publics à tous les citoyens, y compris les groupes vulnérables et marginalisés.
- Tout en promouvant le développement résilient face aux changements climatiques à l’échelle nationale, les États devraient être conscients des besoins et capacités de chaque pays.
- La justice climatique, en tant que produit du développement économique et de la réduction de la pauvreté, est un objectif à atteindre pour garantir que les pays développés réagissent de façon équitable à la hausse des émissions.

#### **b. Sessions parallèles**

### **3.1 – La dimension de genre de la pandémie : leçons tirées et implications pour l’avenir**

La pandémie exacerbe la discrimination, les inégalités et le risque de retours en arrière en ce qui concerne l’égalité entre les genres. Les analyses montrent un creusement du fossé entre hommes et femmes en termes de pauvreté, avec 47 millions de femmes et de filles en plus touchées d’ici la fin de l’année, ce qui portera le nombre total de femmes et de filles vivant dans une extrême pauvreté à 435 millions. D’après les estimations, celui-ci ne devrait pas revenir au niveau pré-pandémie avant 2030. Durant la crise, les femmes – et notamment celles employées dans des secteurs durement touchés en raison des confinements – ont perdu leur travail plus rapidement que les hommes. Elles font notamment l’objet d’une augmentation de leurs responsabilités en matière de soins, non rémunérées, et de violences liées au genre, entre autres.

#### **Messages clés**

- La pandémie entraîne un prix fort en termes d’exclusion.
- On peut dire que cette crise a « le visage d’une femme », en aggravant les inégalités préexistantes entre les genres. C’est aussi le cas des réponses au virus.
- Les vulnérabilités, les failles, les obstacles structurels et les stéréotypes subis par les femmes avant la pandémie les ont laissées démunies face aux conséquences de cette situation. Les femmes sont surreprésentées parmi les groupes qui vivent dans la pauvreté et des

conditions précaires et qui travaillent dans le secteur informel, et reçoivent une moindre protection sociale. La répartition des responsabilités au sein du foyer s'est également accentuée en leur défaveur.

- La plupart du temps, les femmes encaissent les chocs sociétaux. L'école à la maison imposée aux enfants pendant la pandémie représente un accroissement considérable du fardeau qui pèse sur elles. Beaucoup d'employées dans le secteur formel quittent le marché du travail en raison de cette pression. Les femmes sont également surreprésentées dans les secteurs les plus durement touchés par la pandémie. Beaucoup d'entre elles dans le secteur informel n'ont pas les outils adéquats et les capacités de s'adapter au commerce en ligne. La crise a notamment pour conséquence une flambée des violences faites aux femmes.
- Les femmes luttent aussi activement contre la pandémie. En plus de prodiguer des soins non rémunérés, par exemple, elles représentent environ 70 % du personnel infirmier à travers le monde.
- Les réponses politiques à la pandémie ne tiennent pas compte des besoins et des droits des femmes et des filles. Le Global Gender Response Tracker (outil de suivi mondial des réponses tenant compte des questions de genre) pour la COVID-19, mis au point par le PNUD et ONU Femmes, a examiné plus de 3 000 mesures politiques dans plus de 200 pays et territoires. Seules 13 % de l'ensemble des mesures fiscales, économiques et en matière de travail et de protection sociale intègrent la question de la sécurité économique des femmes. Seules 11 % de l'ensemble des mesures liées à la protection sociale et au marché du travail évoquent le travail de soin non rémunéré. Environ 15 % de l'ensemble des pays analysés n'ont pris aucune mesure politique tenant compte des questions de genre. Les femmes sont généralement absentes des fonctions de direction et des processus décisionnels sur ce sujet. Parmi les 225 groupes de travail sur la COVID-19 dont la composition a été analysée, on compte seulement 24 % de femmes, et 12 % de ces groupes ne comprennent aucune femme.
- L'angle du genre est nécessaire dans les réponses à la pandémie. Certaines des conséquences négatives de la situation sur les femmes – comme la hausse des violences liées au genre – auraient dû être anticipées par les autorités. Tenir compte de l'angle du genre en ce qui concerne l'assistance financière aux femmes, par exemple, permettrait de garantir qu'elles bénéficient directement de cette aide, en limitant le risque qu'elle profite plutôt à leurs maris ou d'autres hommes. Certaines mesures de lutte contre la pandémie favorisent l'exclusion, notamment des personnes LGBTI. On note aussi une différence d'accès aux vaccins.
- Les réponses parlementaires à la crise ne tiennent pas compte des questions de genre. Seul un petit nombre de lois cible ou intègre ces questions. En revanche, plusieurs éléments montrent que les parlements sont conscients des violences liées au genre. Ce sont principalement les femmes parlementaires qui font écho à la voix de leurs pairs, et il semble qu'elles soient largement à l'origine des mesures tenant compte des questions de genre. Il apparaît aussi qu'en temps de crises, l'égalité entre les genres n'est pas citée comme critère d'évaluation du travail des parlements. Il est plus probable d'enregistrer une réponse parlementaire aux crises intégrant la dimension du genre lorsqu'il existe des mécanismes et infrastructures dédiés à l'égalité entre les genres.

- Certains parlements ont pris des mesures tenant compte de la thématique du genre en cherchant à connaître les expériences et les besoins de diverses femmes, en questionnant l'efficacité des mesures, en identifiant et allouant plus de ressources aux personnes qui en ont le plus besoin, en utilisant des outils d'intégration de la dimension du genre dans l'évaluation et le suivi, et en garantissant la participation des femmes à leurs débats.
- Plusieurs centaines de militants et militantes féministes dans plus de 70 pays ont rédigé les principaux principes de promotion d'une réponse féministe à la COVID-19. Cependant, les autorités n'y accordent que peu d'attention.
- On note toutefois des signes encourageants. Au moins 149 pays appliquent au moins une mesure politique de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles. Au moins 42 pays ont une démarche globale de réaction à la crise qui couvre les questions de violences liées au genre, de sécurité économique et de soins.
- Le secteur des services à la personne est intégré aux discours sur le développement et sa place dans l'économie ne peut plus être ignorée.
- Certaines mesures politiques adoptées face à la pandémie – telles que les programmes destinés à rendre officielles des activités économiques informelles – pourraient entraîner un changement sur le long terme.
- La pandémie révèle le caractère fondamental d'une administration publique inclusive.
- Rien n'est plus efficace que les quotas pour assurer la représentation des femmes. Cependant, au cours de la pandémie, il ne suffit pas de compter des femmes dans les espaces décisionnels si l'on ne s'attaque pas à l'inégalité relative aux soins, notamment en ce qui concerne l'école à la maison, ce qui souligne l'importance d'approches globales.

### **Principales actions recommandées**

- Il faut adopter un programme global d'égalité entre les genres, pendant et au-delà de la pandémie. En plus de faire face aux impacts immédiats de la crise sur les femmes, nous devons aussi prendre des mesures à moyen et long terme pour garantir l'égalité des genres, ce qui implique de démanteler le patriarcat.
- Afin de reconstruire en mieux, les réactions à la pandémie doivent suivre une approche globale et ascendante qui place les femmes en son centre, et comprendre des interventions diverses qui promeuvent des moyens de subsistance sûrs.
- Les femmes doivent pouvoir occuper des fonctions de direction et influencer les espaces où sont élaborées les réponses à la pandémie afin de veiller à ce que celles-ci tiennent compte de leur voix.
- Il est nécessaire d'adopter des quotas et d'autres mesures spéciales temporaires, d'effectuer une analyse de la discrimination dans les lois, les Constitutions, les budgets et les programmes, et d'éliminer les normes discriminatoires quant au genre social.
- Un budget doit être alloué aux plans de relance post-pandémie, qui doivent inclure des mesures positives en faveur des femmes et de l'égalité des genres.
- Les filles doivent pouvoir retourner à l'école.

- Il est nécessaire de veiller plus attentivement à éradiquer toutes les formes de discrimination, y compris en matière d'intelligence artificielle. Nous devons éviter de reproduire les écarts et les préjugés du monde réel dans le monde virtuel.
- Il faut redoubler d'efforts pour ouvrir et élargir les services destinés aux femmes victimes de violences.
- Il est nécessaire de mesurer et d'analyser les différentes conséquences de la crise avec plus de rigueur. Nous avons besoin d'informations plus détaillées que celles obtenues par le biais des indicateurs génériques pour informer les politiques. Il faut également faire attention à la manipulation des données.
- Les parlementaires et autres décideurs ont besoin de renforcer leurs compétences pour faire preuve de sens critique dans l'analyse des données qui leur sont communiquées. Les parlements devraient accroître leur aptitude à mener des analyses à grande échelle en tenant compte des questions de genre.
- Il faut insister sur la notion de « ne laisser personne de côté », les systèmes mis en place en réponse à la crise n'étant pas toujours inclusifs.
- Nous devons apprendre des pays où l'égalité entre les genres est plus forte, car ils résistent mieux aux crises.
- Le secteur des services à la personne doit être intégré dans les systèmes nationaux de reddition de comptes, les infrastructures et les services dans le cadre des réponses à la crise.
- Il est nécessaire de renforcer les organisations de défense des femmes et d'investir dans ce domaine, car leur contribution a un réel impact.
- Examiner les obstacles qui entravent l'engagement des femmes permettra d'instaurer un environnement propice à leur participation active et leur influence.
- Nous devons préserver l'espace dédié à la société civile.
- L'égalité des genres est un objectif fondamental que les parlements doivent reconnaître et intégrer dans leur travail.
- Les partenariats entre tous les acteurs qui œuvrent à l'égalité des genres doivent être encouragés car ce sont des moteurs de changement.

### **3.2 – Promouvoir un accès inclusif et équitable aux services publics**

Les 17 objectifs du Programme 2030 s'appuient sur une vision où nul ne doit être laissé de côté, mais le fossé entre les riches et les pauvres dans et entre les pays ne fait que se creuser depuis leur adoption. L'inégalité et l'exclusion grandissantes – identifiées par les dirigeants du monde entier comme facteurs majeurs de défiance envers les gouvernements dans la Déclaration du 75e anniversaire des Nations unies – sont davantage exposées et exacerbées par la COVID-19. Il est à craindre que les mesures d'urgence prises par les gouvernements pendant la pandémie, de même que les budgets nationaux et d'aide à court et moyen terme, n'aggravent les inégalités. Assurer l'accès inclusif et équitable aux services publics pendant et après l'épisode de COVID-19 et lutter contre la discrimination à l'égard des groupes vulnérables sera crucial pour rétablir la confiance de la population envers les autorités.

## **Messages clés**

- La pandémie a ralenti l'activité économique. La hausse du nombre de chômeurs et de travailleurs dans le secteur informel signifie que moins de personnes versent des cotisations et contribuent aux programmes de sécurité sociale.
- Les hôpitaux ont dû se concentrer sur la COVID-19, ce qui a réduit le nombre d'interventions chirurgicales programmées et entraîné des délais plus longs pour les opérations ordinaires et d'urgence.
- La centralisation des systèmes de soins de santé peut favoriser une réponse d'urgence plus efficace, ce qui permet bien souvent de réaffecter des ressources vers les secteurs qui en ont besoin, et donne aux responsables des services de santé la possibilité de suivre l'évolution de l'offre et de la demande dans les services hospitaliers et médicaux.
- Les lignes directrices de l'Organisation mondiale de la santé quant aux mesures de protection et à la distanciation sociale ont été particulièrement difficiles à appliquer dans certaines zones comme les bidonvilles et les camps de réfugiés.
- La discrimination envers les personnes handicapées, et non le handicap en soi, les met en situation de vulnérabilité.
- Les plans d'urgence relatifs à la COVID-19 n'ont souvent pas pris en compte les difficultés auxquelles font face ces personnes.
- En raison de la fermeture ou de la réduction des effectifs des hôpitaux et des services, c'est aux familles qu'a été dévolue la responsabilité principale des soins. Beaucoup de gens ont été placés dans des centres de soins à long terme manquant de capacités.
- Les changements en matière d'enseignement dus à la pandémie n'ont souvent pas tenu compte des besoins des élèves présentant un handicap ou des troubles du comportement. Les personnes handicapées ont vu leur accès aux services publics limité, notamment concernant l'instruction et les plans d'apprentissage à distance.
- Bien souvent, les stratégies gouvernementales ne comprenaient pas de plans de communication inclusifs prenant en compte les personnes sourdes ou présentant un handicap.
- On constate déjà une perte considérable des acquis pédagogiques chez les jeunes qui n'ont pas assisté aux cours pendant la pandémie.

## **Principales actions recommandées**

- Les capacités des travailleurs qui prodiguent les soins de santé primaires devraient être élargies afin qu'ils puissent faire des visites à domicile et fournir des soins de santé aux personnes âgées et vulnérables.
- La centralisation des systèmes d'enregistrement des dossiers médicaux devrait être encouragée car elle permet un meilleur suivi des citoyens et une allocation des ressources plus efficace.
- Il faut élaborer des programmes de santé à long terme pour tenir compte des effets secondaires de la COVID-19 survenant dans la durée chez certains patients.
- Les programmes d'apprentissage à distance devraient tenir compte des personnes handicapées en fournissant du matériel adapté aux personnes sourdes ou malentendantes.

Les personnes ayant des difficultés d'apprentissage devraient avoir accès à une aide à domicile.

- Nous avons besoin de recueillir des données sur le nombre de décès parmi les personnes handicapées pendant la crise afin de mesurer l'impact de l'accès inégal aux services sur cette population.
- Des recherches plus poussées devraient être effectuées à travers le monde pour savoir comment les personnes handicapées sont prises en compte dans les services pédagogiques et quel type d'enseignement elles reçoivent.
- Les jeunes devraient être impliqués dans les débats relatifs aux politiques sanitaires pour évaluer si les politiques, existantes ou nouvelles, sont tenables à long terme.

### **3.3 – La gouvernance numérique dans un monde post-pandémie**

La pandémie a vu l'intensification du recours aux technologies numériques pour la prestation des services publics. Les outils numériques gouvernementaux ont permis de conserver le lien entre les autorités et la population au travers du partage d'informations et de services en ligne. Ils aident les gouvernements à prendre rapidement des décisions politiques fondées sur des données et des analyses actuelles. Ils renforcent les capacités des autorités locales, ce qui permet une meilleure coordination et une offre de services répondant aux besoins des citoyens. Au cours de la pandémie, des systèmes d'éducation entiers se sont convertis au format virtuel. Les gouvernements disposant de plateformes et d'outils numériques fiables sont mieux équipés pour assurer la prestation de services publics en temps de crise. Cependant, la pandémie a également souligné la réalité de la fracture numérique, les groupes défavorisés ne pouvant pas bénéficier de la même manière des services en ligne.

#### **Messages clés**

- La pandémie représente un défi majeur pour les gouvernements, y compris dans les pays avancés sur le plan numérique, en nécessitant très rapidement une réaction et des mesures politiques, tandis que le rythme du passage au numérique s'accélère.
- Cette situation a entraîné un intérêt accru pour le fonctionnement virtuel des gouvernements et les moyens de les rendre totalement inclusifs, y compris en mettant en place des monnaies virtuelles pour les populations défavorisées.
- La pandémie a mis en avant l'importance d'un gouvernement numérique dans notre société, mais elle a aussi accentué les problèmes liés à la connectivité, révélant ainsi des obstacles numériques dans plusieurs pays. Une partie de la population reste exclue des plateformes virtuelles en raison de ces problèmes.
- Les capacités des gouvernements et du secteur privé sont une condition essentielle au succès du passage au numérique. À cet égard, il faut souligner le rôle de la confiance dans le développement des capacités numériques. Il y a un lien fort entre capacités numériques, performance et confiance entre les citoyens et les autorités. Les pays qui enregistrent la meilleure performance en termes de gouvernance en ligne bénéficient de la confiance de la

population en ce qui concerne l'usage des technologies. Dans l'ensemble, le gouvernement numérique est devenu un élément crucial de la confiance des citoyens envers les autorités.

- La pandémie met en évidence l'importance des données, y compris leur exploitation en temps réel pour élaborer des politiques. Les données sont un ingrédient clé du succès de la transition vers le numérique mais bien souvent, elles restent compartimentées car il n'existe pas de structures de partage des données, surtout dans les pays décentralisés.
- Le partage des données est nécessaire pour parvenir à un « mode numérique par défaut ». Cependant, la protection des données n'est pas toujours assurée en raison des impératifs de temps imposés par la crise actuelle.
- En réponse à la situation, plusieurs services gouvernementaux ont été lancés en ligne et étendus (par ex. sites web de collaboration gouvernementale pour le partage de documents, paiements virtuels, centres d'appel en ligne, services de télémédecine et utilisation d'applications de discussion comme WhatsApp).
- Dans certains cas, la pandémie a eu des conséquences positives, notamment en accélérant la procédure d'approbation parlementaire du passage au numérique des services gouvernementaux, qui n'avancait pas depuis plusieurs années.
- Pour bon nombre de gouvernements, les pratiques et outils virtuels comme les tableaux de bord et les systèmes d'appui des décisions se sont révélés indispensables pour répondre à la pandémie.
- Développer les bonnes capacités de réaction à la crise passe par une transition croissante de la gouvernance vers le numérique, en investissant dans les compétences numériques de la population et en fournissant un accès à Internet pour assurer l'inclusivité. Cela signifie aussi que les gouvernements adoptent plus facilement un esprit d'entrepreneur, notamment en faisant preuve d'innovation et en prenant des risques.

### **Principales actions recommandées**

- Il faut veiller au bon fonctionnement des gouvernements en ligne et les rendre pleinement inclusifs.
- Les capacités des gouvernements et du secteur commercial sont essentielles au succès d'une gouvernance numérique. L'accélération de la transition vers le numérique nécessite d'investir dans les compétences numériques et de fournir un accès à Internet inclusif.
- Les politiques constituent un prérequis pour permettre un passage au numérique responsable, efficace et contrôlé.
- Les problèmes de connectivité doivent être résolus pour éliminer les obstacles numériques et rendre la gouvernance en ligne pleinement inclusive.
- Nous devons accorder une attention particulière au rôle de la confiance de la population en ce qui concerne les capacités numériques.
- Le partage des données est indispensable pour parvenir à un « mode numérique par défaut ». La protection des données ne devrait pas être négligée pour des raisons d'impératifs de temps.
- Il est fondamental d'établir des partenariats, par exemple avec le secteur privé et les universités. Il est aussi bon de collaborer avec des acteurs innovants. Dans l'ensemble, il est recommandé de suivre une approche multipartite.

- Il est conseillé aux gouvernements de ne pas se lancer dans des projets de très grande ampleur, mais plutôt de commencer avec des produits de démonstration ou des prototypes. Il est important d'obtenir des petites victoires pour gagner la confiance des citoyens.